



uOttawa

L'agriculture urbaine comme solution durable au
réaménagement des friches industrielles
Le cas de la friche de Case-Navire à Schoelcher, en Martinique

par
Geneviève Gignac

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de maître
en développement international et mondialisation

École de développement international et mondialisation
Faculté des sciences sociales

Août 2012

© Geneviève Gignac, 2012

Résumé

L'approvisionnement alimentaire des villes et l'adaptation aux changements climatiques soulèvent de nombreuses préoccupations et fragilisent la vie citadine. L'espace urbain a besoin de se redéfinir, surtout dans des micro-territoires comme la Martinique. L'agriculture urbaine peut réduire la vulnérabilité des populations en contribuant à la sécurité alimentaire, à l'écologie et à l'inclusion sociale, à condition de résoudre les problèmes de manque d'espace. À cet effet, l'utilisation des friches industrielles suscite autant d'enthousiasme que de crainte. Dans la ville de Schœlcher, des citoyens ont tenté de reconnecter la communauté, la terre et l'alimentation en réhabilitant une zone industrielle. En trois ans, la friche de Case-Navire a changé de visage : les détritrus ont fait place à un marché-potager.

Mots-clés : Agriculture urbaine, friche industrielle, souveraineté alimentaire, résilience, Martinique.

Abstract

The daily food supply of cities combined with the adaptation to climate change raise concerns and weakens city life. Urban space needs to be redefined, especially in micro territories such as Martinique. Urban agriculture may help to reduce cities' vulnerability by contributing to food security, environmental protection, and social inclusion. However, urban agriculture requires space. The use of brownfield sites for this purpose gives rise to both enthusiasm and fear. In the city of Schœlcher, a group of citizens initiated the redevelopment of a former industrial site into an urban agriculture space, in an attempt to reconnect community, land, and food. Within three years, the landscape of the Case-Navire brownfield has changed considerably: the debris has been replaced by a food market and a creole garden.

Keywords : Urban agriculture, brownfield site, food sovereignty, resilience, Martinique.

Table des matières

RÉSUMÉ	i
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION	1
1. VULNÉRABILITÉ DES VILLES	5
1.1. Urbanisation effrénée et changements climatiques.....	5
1.2. Les inégalités environnementales	6
1.3. L’insécurité alimentaire.....	8
2. L’AGRICULTURE URBAINE : UNE RÉPONSE À LA VULNÉRABILITÉ.....	10
2.1. Une contribution à la résilience et à la justice environnementale.....	10
3. LES FRICHES INDUSTRIELLES : UN POTENTIEL POUR L’AGRICULTURE URBAINE	15
4. EXEMPLE DE LA MARTINIQUE	21
4.1. Une île vulnérable	21
4.2. Un contexte social fragilisé	22
4.3. Le jardin créole	28
5. MÉTHODOLOGIE.....	33
5.1. Cas à l’étude : réhabilitation de la friche industrielle de Case-Navire.....	33
5.2. Éléments méthodologiques.....	40
6. RÉSULTATS DE RECHERCHE ET ANALYSE	44
6.1. Portrait de la friche industrielle de Case-Navire.....	44
6.2. Profil démographique et socio-économique des clients du marché T’Pays.....	45

6.3. Perception de la friche industrielle	48
6.4. Dimension sociale : un espace physique comme lieu de socialisation	50
6.5. Dimension environnementale : un marché-potager comme lieu de valorisation de la nature et de l'écologie	53
6.6. Dimension philosophique : l'alimentation pour exprimer des valeurs	55
6.7. Rapports de pouvoir entre les acteurs	59
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE	64

Liste des tableaux

2.1	Dimensions politiques et typologie de l'agriculture urbaine	11
6.2	Origine des 31 répondants à l'enquête	46
6.3	Usage du site avant la création du marché T'Pays	49
6.4	Importance accordée à la dimension sociale	51
6.5	Perception de la contamination du site avant l'implantation du marché	54
6.6	Motivations idéologiques ou politiques des clients du marché T'Pays	56
6.7	Confiance des répondants en l'agriculture locale martiniquaise	57

Liste des figures

3.1	Cartographie statistique de la contamination des sols au chlordécone	25
5.1	Carte de la commune de Schœlcher, en Martinique	34
5.2	Carte satellite de la vallée de Case-Navire	35
5.3	Le marché T’Pays	36
5.4	Papayes dans un jardin créole du Gros-Morne entretenu par les fondateurs du marché T’Pays	36
5.5	Jardin créole adjacent au marché T’Pays	37
5.6	Zone industrielle de la vallée de Case-Navire	38
5.7	Entreprise de fabrication de bateaux dans la zone industrielle de Case-Navire	39
5.8	Détritus jonchant le sol de la friche industrielle de Case-Navire	39
5.9	Camion abandonné sur la friche industrielle de Case-Navire	40
6.1	Photographie aérienne de la friche industrielle de Case-Navire	45

Liste des abréviations, sigles et acronymes

AAHI	African American Health Institute
ACDI	Agence canadienne de développement international
AGRESTE	Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l’Aménagement du Territoire (France)
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières (France)
CACEM	Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
CEREGMIA	Centre d’étude et de recherche en économie, gestion, modélisation et informatique appliquée
CRDI	Centre canadien de recherches en développement international
EPA	Environmental Protection Agency
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
GIEC	Groupe d’experts intergouvernemental sur le climat
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LKP	Collectif guadeloupéen Liyannaj Kont Ppwofitasyon
OGM	Organisme génétiquement modifié
ONU	Organisation des Nations Unies
PRAM	Pôle de recherche agro-environnementale de la Martinique
RUAF	Resource Centres on Urban Agriculture & Food Security
SEVE	Association Synergie pour l’Environnement et la Valorisation des Espèces
UAG	Université des Antilles et de la Guyane
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population

Remerciements

Je remercie tout particulièrement ma superviseuse de recherche Kenza Benali, professeure adjointe au département de géographie de l'Université d'Ottawa, pour ses conseils, son soutien et ses précieux encouragements. Du début à la fin, elle m'a permis de croire que l'aventure était possible.

Je tiens également à souligner la bienveillance et l'œil aguerri de Huhua Cao, professeur titulaire au département de géographie de l'Université d'Ottawa. Alors que mon projet était encore embryonnaire, il m'a permis de faire partie du projet de coopération internationale *Villes durables : convertir les friches industrielles en biens pour la communauté dans une perspective internationale*, en Martinique. Il a favorisé ma participation à des conférences et aura tout fait pour enrichir mon expérience aux cycles supérieurs.

Je ne puis passer sous silence l'engagement d'Olivier Dehoorne, maître de conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane, qui a su alimenter mes réflexions et me guider sur le terrain. J'ai apprécié son esprit avant-gardiste et contestataire. Je ne saurais oublier Laurent Pascal, le fondateur du marché T'Pays, avec qui j'ai pu rêver d'un monde différent, à l'image du jardin créole.

Enfin, je remercie sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Introduction

Avec la population mondiale qui croît, s'urbanise et exerce une pression sur les ressources et l'environnement, l'aménagement de la ville est un élément clé à l'équilibre planétaire. Les inégalités économiques, sociales et écologiques, lesquelles se manifestent notamment par un accès insuffisant à la nourriture pour près d'un milliard d'êtres humains (FAO, 2010), suggèrent que le système doit être repensé et offrir des solutions plus équitables.

Du Nord au Sud, dans un tel contexte de vulnérabilité aggravé par les changements climatiques, les communautés s'adaptent et se résolvent bien souvent à produire elles-mêmes leur nourriture, même en milieu urbain. Pourtant, de nombreux défis les attendent, dont le manque d'espace. De plus en plus, on voit des groupes de citoyens se battre pour transformer des terrains laissés en friche en potagers urbains. Ils sont convaincus du potentiel de ces sites souvent contaminés, abandonnés ou sous-utilisés pour développer l'agriculture urbaine (Colasanti et Hamm, 2010) et créer des villes productives, inclusives et en santé (Van Veenhuizen, 2006). Dans plusieurs villes nord-américaines comme Vancouver, Seattle, Chicago, Portland ou Philadelphie, la reconversion de friches a récemment intégré des initiatives réussies de jardins communautaires (EPA, 2010). Elle demeure toutefois marginale à cause des coûts de décontamination du sol, de la concurrence pour l'espace et de la pression du foncier. Souvent, elle est impossible à soutenir sans l'appui de la Ville et même de l'État. Toutefois, les retombées positives de l'agriculture urbaine sur le tissu social, l'économie locale et l'écologie sont indéniables

(Dubbeling et al., 2009). Cela en fait donc une option non négligeable à considérer pour la réalisation de villes durables puisqu'elle semble un outil salubre pour pallier les injustices environnementales engendrées par l'urbanisation.

Alors que la situation économique des pays riches paraît plus favorable à l'intégration de l'agriculture urbaine dans le réaménagement des friches, les régions en développement s'y intéressent déjà depuis un certain moment puisqu'elle offre la possibilité de renforcer sécurité et souveraineté alimentaires. Dans cette perspective, les Caraïbes constituent un cas d'étude pertinent. La vulnérabilité des îles face aux aléas climatiques, les limites géographiques évidentes, l'urbanisation croissante ainsi que la dépendance économique et politique de plusieurs territoires insulaires rendent cruciale l'utilisation parcimonieuse de l'espace.

Au cœur des Antilles françaises, la Martinique a entamé une véritable démarche d'aménagement du territoire dans le sillage de la Conférence de Rio en 1992. En 2005, le Conseil général élaborait son premier Agenda 21 et s'engageait résolument dans une démarche de développement durable. L'île s'est de plus en plus intéressée à la reconversion des friches industrielles pour combattre l'étalement urbain et le mitage des espaces agricoles. Au cours des dernières années, des espaces comme le bord de mer ont été revitalisés, alors que d'autres ont été transformés en jardins ou en espaces publics. Cependant, la place que les Martiniquais désirent accorder à l'agriculture est en constante redéfinition et dépend de facteurs politiques et économiques, mais de petites initiatives locales témoignent de l'intérêt de faire revivre un secteur en perte. Des organisations

luttent pour préserver les potagers créoles, lesquels allient techniques agricoles biologiques et architecture de paysage. Historiquement associés à l'affranchissement des esclaves et à une forte identité créole (Benoît, 2000), ces potagers permettent aux Martiniquais de combattre la pauvreté et de s'approprier leur production agricole, menacée par un grave problème de contamination des sols (Marc, 2011). Bien que ces potagers constituent une avenue vers une plus grande autonomie alimentaire et vers la création d'un milieu de vie juste et résilient, leur existence est sans cesse menacée par la concurrence pour l'espace et par les nombreuses catastrophes naturelles.

Devant les voix qui s'élèvent pour protéger l'agriculture urbaine existante et consacrer de nouveaux espaces à cette fin, le point de rencontre entre les friches industrielles et les potagers semble être une véritable opportunité de développement. À ce jour, la documentation sur l'utilisation des sites vacants pour la production de fruits et légumes demeure extrêmement limitée, ce qui empêche de nouvelles initiatives de voir le jour, au profit d'un développement commercial, industriel ou touristique.

Dans le cadre du projet de coopération internationale intitulé « Villes durables : Convertir les friches industrielles en biens pour la communauté dans une perspective internationale »¹, nous nous sommes intéressés à la reconversion de la friche industrielle de Case-Navire en marché-potager, dans la ville de Schœlcher en Martinique. L'étude a eu

¹ «Canada-Europe International Cooperation Project on Sustainable Cities: *Converting Brownfields into Community Assets from an International Perspective*». Projet de coopération internationale entre le Canada et l'Europe, regroupant l'Université d'Ottawa, l'Université de Moncton, l'Université d'Oradea (Roumanie) et l'Université des Antilles et de la Guyane (Martinique, France). Il est financé par Ressources Humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), Education, Audiovisual and Cultural Executive Agency (EACEA) et l'Union Européenne. Voir : www.chinaeam.uottawa.ca/Brownfields-project.

pour objectif de voir comment une communauté promeut le concept de souveraineté alimentaire et crée un milieu de vie résilient à travers un projet d'agriculture urbaine.

Avant d'exposer nos résultats de recherche, nous présenterons d'abord la littérature émergente sur l'utilisation des friches industrielles comme espaces dédiés à l'agriculture urbaine, sujet peu exploré en raison notamment des risques perçus de contamination. Dans un second temps, nous exposerons le contexte martiniquais et les éléments méthodologiques.

1. Vulnérabilité des villes

1.1. Urbanisation effrénée et changements climatiques

En 2008, pour la première fois dans l'histoire, le nombre d'êtres humains vivant dans les villes a dépassé la population rurale (UNFPA, 2007). La tendance n'est pas près de s'inverser ; alors que la population mondiale dépassera les dix milliards en 2050, plus de deux personnes sur trois habiteront en milieu urbain (ONU-Habitat, 2008). Ce phénomène suscite de l'inquiétude auprès des Nations Unies qui, dans un rapport publié lors de l'année charnière, se demandent de quelle façon les urbanistes et les décideurs politiques répondront à cette pression de plus en plus forte sur la ville. Les plus hauts taux de croissance urbaine s'observent dans les pays en développement, lesquels accueillent en moyenne cinq millions de nouveaux habitants chaque mois (ONU-Habitat, 2008). Selon ONU-Habitat, cela signifie que 95 % de la croissance démographique mondiale a lieu dans les pays moins nantis. Cette transformation mondiale, engendrée par la croissance démographique et la migration vers les centres urbains, est associée à un phénomène qualifié d'«urbanisation de la pauvreté» (Ravallion, 2001). On remarque que la pauvreté, au lieu de s'estomper, se déplace de la campagne vers les villes (De Zeeuw et al., 2011). De 30 % de citadins pauvres en 2000, ce pourcentage devrait grimper à 50 % en 2035 (UNFPA, 2007).

De surcroît, le phénomène d'urbanisation risque d'être accentué par les changements climatiques. En 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) annonçait que le réchauffement climatique est irréversible et qu'il aura des conséquences dramatiques sur des populations entières (Oliver, 2009). L'augmentation du

niveau des océans et la prévalence des catastrophes naturelles entraînerait la migration de plus de 150 millions de personnes d'ici 2050 (Cournil et Mazzega, 2007). Actuellement, plus d'un être humain sur deux habite une zone où la probabilité d'un désastre naturel est élevée (Cournil et Mazzega, 2007). Cette vulnérabilité tend à augmenter depuis quelques décennies (Barber, 2008), notamment à cause de la croissance démographique et de l'occupation grandissante des zones à risque (Cournil et Mazzega, 2007). En effet, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) soutient que les populations vivant dans des bidonvilles et habitations informelles sur des terres escarpées, sur les côtes et dans les zones peu irriguées étaient disproportionnellement affectées (2007). En 2009, on ne comptait pas moins de 3351 villes dans ces zones à risque, dont plus de 60 % se trouvent dans les pays en développement (ONU-Habitat, 2009). De plus en plus de gens seront donc forcés de fuir un territoire sinistré ou en voie de disparition (Barber, 2008). L'évolution du climat et l'urbanisation posent tous deux des défis économiques, sociaux et environnementaux sans précédent. La répartition des ressources comme l'eau, la terre et la nourriture, la gestion des eaux usées et des déchets, l'aménagement du territoire, la gouvernance, l'inclusion sociale, la sécurité ou l'accès à l'emploi sont autant de défis auxquels les villes font face (De Zeeuw et al., 2011).

1.2. Les inégalités environnementales

À l'échelle de la ville, l'urbanisation engendre de nombreuses injustices environnementales. On peut parler de dégradation physique, comme la détérioration des infrastructures, la présence de terrains vagues ou contaminés, le bruit, la pollution de l'air,

de l'eau et des sols, ou de qualité de vie insuffisante, dans le cas où la population fait face à des inégalités socio-économiques ou à un taux élevé de chômage ou de criminalité (AAHI, 2001). Ces maux urbains, auxquels sont souvent associés des problèmes de santé, ne semblent toutefois pas répartis équitablement dans la ville, et les individus à faible revenu ou issus d'une minorité ethnique sont les plus vulnérables (Rowan et Fridgen, 2002).

Ces constatations ont fait naître des mouvements d'appropriation de la ville dans les années 1980. Tout en revendiquant des valeurs de justice, de démocratie et d'écologie, leur objectif demeure l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (Latendresse et Massé, 2008). Le mouvement de la justice environnementale (*Environmental Justice Movement*) suggère que les populations ne sont pas égales face aux pollutions et aux risques, et qu'elles ont un accès variable aux services et avantages de la ville (Emelianoff, 2007). Issu de la seconde vague de l'environnementalisme, ce courant s'intéresse au contexte socio-écologique urbain et à l'espace quotidien où interagissent les êtres humains, plutôt qu'à la nature en soi (Whitehead, 2009). La déclaration de Dana Alston, en 1991, lors du «People of Color Environmental Leadership Summit» à Washington, redéfinissait les bases du mouvement:

«For us, the issues of the environment do not stand alone by themselves. They are not narrowly defined. Our vision of the environment is woven into an overall framework of social, racial, and economic justice... The environment, for us, is where we live, where we work, and where we play.» (Alston, 1991, tiré de Whitehead, 2009: 664).

La littérature associée à la justice environnementale est toutefois critiquée pour son étroitesse d'analyse ; elle semblerait ne pas inscrire l'urbanisation et l'injustice dans des

contextes plus larges (Schweitzer et Stephenson, 2006). De plus, une attention insuffisante serait accordée à l'impact des agglomérations et de la ségrégation résidentielle sur la qualité de vie. Finalement, Schweitzer et Stephenson (2006) croient que ce courant de pensée, bien qu'il identifie de réels problèmes, pose de mauvaises questions en présumant que deux seuls facteurs – l'origine ethnique et le niveau socio-économique – sont la cause de tous les maux.

1.3. L'insécurité alimentaire

Actuellement, près d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde (FAO, 2010). Cette situation persistante fait l'objet du premier objectif du millénaire pour le développement, qui vise à réduire la pauvreté. Le but est de diminuer de moitié le nombre d'êtres humains souffrant de la faim selon le niveau de 1990. Bien que le pourcentage de personnes sous-alimentées soit passé de 20% dans les années 1990 à 16% en 2010, les récentes crises économiques et alimentaires se sont traduites par de nouvelles hausses de la faim dans le monde (FAO, 2010). De plus, les changements climatiques risquent d'aggraver la situation alimentaire. La déforestation, l'érosion des côtes, la disparition des terres cultivables, l'acidification des océans, le déséquilibre des écosystèmes et la multiplication des catastrophes naturelles entraînent déjà des déséquilibres économiques, sociaux et écologiques (GIEC, 2007). En plus des enfants, des femmes et des déplacés, les citadins pauvres sont les premières victimes de la faim (FAO, 2010). Sans accès à la terre, ces derniers ne produisent pas de nourriture et manquent de ressources pour s'en procurer. Selon Luc Mougeot (2005), la pauvreté urbaine se manifeste directement par

l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Il mentionne que certains ménages doivent consacrer jusqu'à 80 % de leurs revenus pour se nourrir, et ce, autant dans les villes du Nord que dans celles du Sud. Il n'est donc pas difficile d'imaginer qu'une baisse du revenu familial ou une élévation du coût des denrées puisse avoir un impact considérable sur l'alimentation des individus. Une telle situation rend les familles extrêmement vulnérables à tout soubresaut économique ou environnemental. Ainsi, en 2007 et 2008, la crise économique et l'augmentation des prix de la nourriture, des carburants et de l'énergie a gravement affecté les citoyens pauvres (De Zeeuw et al., 2011). Une étude menée par le Resource Centre on Urban Agriculture and Food Security (RUAF) démontre que la montée en flèche du prix des denrées a forcé de nombreuses familles à réduire le nombre de repas quotidiens, ainsi qu'à choisir des aliments de moins bonne qualité. En plus des carences nutritionnelles, les chercheurs ont remarqué une augmentation de l'obésité, engendrée par une plus grande consommation de glucides et de gras (Prain, 2010).

Les incertitudes liées aux récoltes et à l'accès à l'alimentation convainquent de plus en plus d'agriculteurs de migrer vers les villes et incitent les ménages à produire, indépendamment du système, une part de leur alimentation (Mougeot, 2005). C'est ainsi que la pratique de l'agriculture urbaine et périurbaine, bien qu'elle ne soit pas un phénomène nouveau, est de plus en plus associée aux plans de développement des villes du Nord et du Sud, en tant que système d'alimentation complémentaire (Viljoen, 2005).

2. L'agriculture urbaine : une réponse à la vulnérabilité

2.1. Une contribution à la résilience et à la justice environnementale

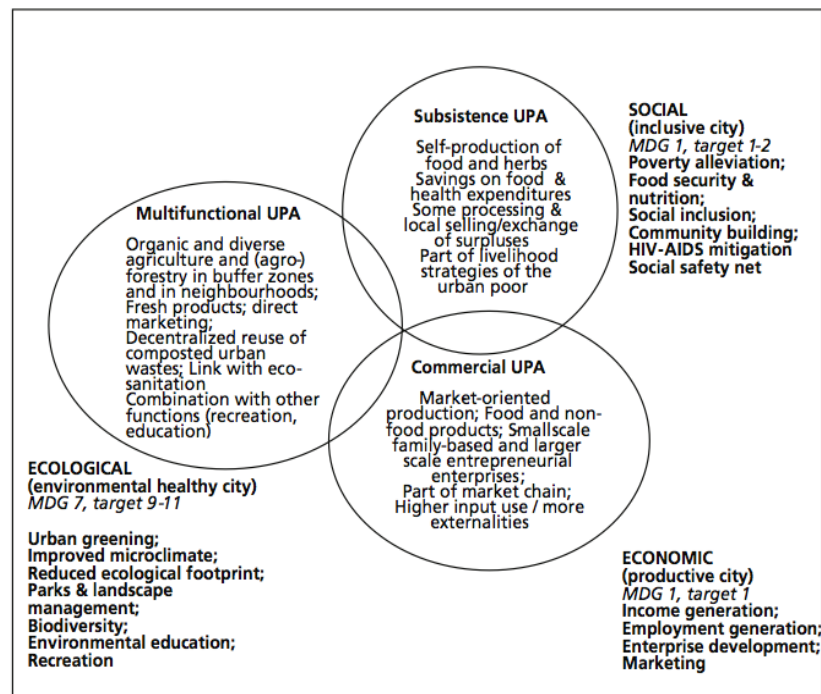
Au tournant du millénaire, on estimait entre 15 et 20 % le pourcentage de nourriture produite en milieu urbain (Armar-Klemesu, 2000). L'agriculture urbaine est généralement définie comme «l'élevage d'animaux ou la culture de plantes et d'arbres [dans la ville] dont le produit est comestible ou non, de même que la transformation et la commercialisation des produits qui en sont tirés, lesquels sont destinés au marché urbain» (Mougeot, 2000 : 10). La FAO, qui soutient la définition de Mougeot, voit cette pratique comme une «culture [souvent] itinérante», mais reconnaît qu'il s'agit un moyen d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de réduire la dépendance à l'assistance alimentaire (2007 : XI).

Les chercheurs Cabannes (2004) et Dubbeling (2005) associent agriculture urbaine et développement durable. Leur théorie, reprise dans un rapport de la FAO, repose sur l'idée que l'agriculture urbaine ne contribue pas seulement à la production alimentaire, mais qu'elle a une portée multidimensionnelle lui permettant d'intégrer les trois pôles du développement durable, soit l'économie, l'environnement et la société. Cette hypothèse est défendue par plusieurs spécialistes dont Luc Mougeot (2005, 2006), René Van Veenhuizen (2006) et André Viljoen (2005).

Le tableau 2.1, qui offre un schéma conceptuel large et flexible, présente une typologie des initiatives d'agriculture urbaine recensées mondialement. Il démontre que

selon qu'il s'agit d'agriculture de subsistance, de production commerciale ou d'un projet d'éducation à l'environnement, chacun contribue à faire de la ville un espace «productif», «inclusif» et «sain» (FAO, 2007). Cela signifie que chaque forme d'agriculture urbaine peut permettre de mettre l'accent sur une dimension pour atteindre un objectif «social», «économique» ou «écologique» (FAO, 2007), tout en contribuant aux autres aspects. Ce modèle semble donc un outil très pertinent pour les autorités et intervenants, car il fournit des pistes de réflexion pour répondre à un problème spécifique, tout en tenant compte du pouvoir multifonctionnel de l'agriculture urbaine.

Tableau 2.1 : Dimensions politiques et typologie de l'agriculture urbaine²



Sources : FAO (2007) et Van Veenhuizen (2006)

² Traduction libre de : «Policy dimensions and main types of urban farming».

Dans la même veine, plusieurs auteurs affirment que l'agriculture urbaine contribue à augmenter la résilience des citoyens (Dubbeling et al., 2009 ; De Zeeuw et al., 2011). Les villes, en tant que systèmes socio-écologiques, ont des capacités différentes d'absorber les chocs et de s'adapter à un changement interne ou externe. La résilience est définie comme étant la capacité d'une communauté de survivre, de s'adapter et de surmonter une crise ou une catastrophe (Seymoar, 2005 ; Gunderson et Holling, 2011). On la perçoit également comme l'opposé de la vulnérabilité (Dubbeling et al., 2009). La théorie développée par Holling en 1973 dans le contexte de la résilience écologique, a depuis été appliquée aux systèmes humains, comme la famille, la ville ou même la nation. Bien que la recherche académique s'intéresse surtout à la résilience environnementale et économique, Tidball et Krasny (2006) ainsi que Seymoar (2005) soutiennent que la résilience des villes passe par la résilience sociale, c'est-à-dire par la présence de réseaux locaux et de liens entre les individus.

Si l'agriculture urbaine contribue à la résilience d'une communauté, elle apparaît bien souvent lors de périodes de vulnérabilité. En effet, cultiver son potager est souvent une réponse des pauvres et des chômeurs à une crise temporaire ou à de véritables problèmes structurels (Van Veenhuizen, 2006). Il peut s'agir d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie, d'une guerre ou d'une crise économique qui réduit l'accès à l'alimentation. Un des exemples occidentaux est la naissance des Jardins de la Victoire (*Victory Gardens*) aux États-Unis lors de la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement américain a encouragé les citoyens à cultiver leurs propres légumes, afin de réduire la pression sur les fermes

commerciales qui envoyaient leur production aux troupes (Despommier, 2010). La campagne a eu un résultat très encourageant, mais dès la fin de la guerre en 1945, les citoyens ont relégué leur alimentation à l'agriculture de masse.

Dans de tels cas, l'horticulture et l'élevage naissent d'une situation particulière, mais peuvent aussi s'intégrer à long terme dans le mode de vie de la population. Le cas de Cuba est éloquent. Après la chute de l'empire soviétique en 1990 et la fin des échanges avec le Conseil d'aide économique mutuelle, dont l'île dépendait pour de nombreuses ressources (alimentation, énergie, fertilisants chimiques, pesticides, machinerie agricole, etc.), l'apport calorique quotidien des Cubains a baissé drastiquement de 20 à 30% (Moskow, 1999 ; Killoran-McKibbin, 2006). À cette crise qui s'est étendue à l'ensemble de l'économie nationale, l'agriculture urbaine est apparue comme une solution au potentiel immense à court et à long terme. D'abord une réponse spontanée, elle a rapidement été organisée et encadrée par l'État. Ainsi, le cas cubain est devenu quasi mythique : il y a dix ans, on comptait déjà 26 000 jardins à la Havane (Moskow, 1999). En 2006, l'île produisait plus d'un kilogramme de légumes per capita quotidiennement, alors que le guide de la FAO recommande 0,3 kilogramme par jour pour la consommation (Rodriguez Nodals, Companioni and Gonzales, 2007 : diapositive 22, tiré de Koont, 2008). Aujourd'hui, Cuba continue de miser sur cette pratique pour la sécurité et la souveraineté alimentaires de ses habitants en élaborant des politiques favorables. De plus, le gouvernement considère que l'agriculture urbaine n'a pas seulement des retombées positives sur le plan économique, mais également sur le développement communautaire et la préservation de l'environnement

(Koont, 2008). Dans plusieurs cas, lorsque la pauvreté et les inégalités sont persistantes, l'agriculture urbaine agit comme un filet social (Mougeot, 2005) et permet de lutter contre l'injustice environnementale. En comblant une partie de l'alimentation des plus démunis, en favorisant le développement de micro-entreprises, en préservant la biodiversité et la végétation, et en rendant productive des zones-tampons trop précaires pour y bâtir quoi que ce soit, l'agriculture urbaine contribue à renforcer la qualité de vie des plus vulnérables et à les rendre plus résilients (Dubbeling et al., 2009 ; De Zeeuw et al., 2011). La portée de ce type d'agriculture va donc bien au-delà de la production alimentaire. L'inclusion des populations marginalisées, la gestion et la récupération des déchets ou la sensibilisation face aux enjeux écologiques sont des aspects qu'il est également possible d'intégrer dans l'élaboration de projets d'agriculture en milieu urbain (Van Veenhuizen, 2006). C'est la raison pour laquelle The RUAF Foundation, le CRDI et la FAO apprécient sa contribution à quatre objectifs du millénaire pour le développement : la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, la promotion de l'égalité entre les genres, la lutte contre le sida et autres maladies, et la promotion d'un environnement durable (Van Veenhuizen, 2006).

3. Les friches industrielles : un potentiel pour l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine diffère de l'agriculture conventionnelle, en ce sens qu'elle répond directement aux dynamiques de la ville. On considère que sa caractéristique la plus importante est son intégration aux systèmes économiques, sociaux et écologiques urbains (Mougeot, 2000), car elle utilise les ressources comme la terre, la main-d'œuvre, les déchets et l'eau de la cité, sans compter que le produit final est consommé par les citoyens. L'agriculture urbaine est systématiquement influencée par l'urbanisation, le contexte politique, la planification territoriale et la modernisation de certains quartiers (Van Veenhuizen, 2006). Par conséquent, elle fait face à la compétition pour l'espace, doit se tailler une place sur le marché et composer avec des enjeux sanitaires et environnementaux spécifiquement urbains. Il apparaît donc essentiel de considérer le développement de la ville et la production alimentaire non comme deux variables séparées, mais bien comme deux données interdépendantes et indissociables. Penser l'urbanisme et l'aménagement des villes en accordant une attention prioritaire à l'alimentation et à la production agricole est impératif. L'idée est d'ailleurs défendue par de nombreux «food and agriculture [movements]»³ (De la Salle et Holland, 2010). Au-delà des requêtes particulières de chacun, l'objectif demeure l'accès équitable à une alimentation de qualité en milieu urbain.

³ Quelques-uns énumérés par De la Salle et Holland (2010) : Slow Food Movement, Community-Supported Agriculture (CSA), 100-Mile Diet, Agricultural Urbanism, SPIN farming, Permaculture, etc.

Malgré la reconnaissance internationale des bienfaits de l'agriculture urbaine, sa pratique peut se trouver limitée en raison des risques potentiels qu'on lui attribue. Les inquiétudes des autorités municipales nuisent souvent à sa reconnaissance officielle comme occupation de l'espace et en freinent le développement. Toutefois, l'interdiction de cultiver en milieu urbain est souvent inefficace ; les gens continuent de faire pousser des légumes et de posséder des animaux d'élevage, mais à plus petite échelle et sans supervision (Mougeot, 2005). La littérature identifie trois principaux dangers sanitaires pour les agriculteurs, le voisinage et les consommateurs : l'utilisation d'eau contaminée, la proximité entre l'homme et l'animal, ainsi que l'utilisation d'intrants agrochimiques comme les fertilisants et les pesticides (De Zeeuw, 2011). La négation du phénomène peut donc accroître les risques, en diminuant le soutien à la communauté et en amenuisant les possibilités d'un aménagement du territoire favorable et sécuritaire.

Bien que cela puisse sembler évident, l'essor de l'agriculture ne peut se faire sans espace physique. On remarque que pour franchir cet obstacle considérable, les citoyens s'adaptent aux conditions et voient un potentiel de développement dans chaque interstice, espace vacant ou sous-utilisé, comme les bords de routes et de voies ferrées, des lignes de transmission, les espaces résiduels des aéroports, des ports, des écoles, des hôpitaux, voire même les toits, les murs et les balcons des bâtiments (Mougeot, 2010). La friche industrielle, qui offre un espace temporaire ou permanent, fait partie de ces espaces à considérer (Colasanti et Hamm, 2010). Témoins de la désindustrialisation au profit du développement post fordiste du secteur tertiaire (Ambrosino et Andres, 2008), ces sites

semblent figés dans le temps. Ils sont définis comme des «surfaces laissées à l'abandon non encore construites ou supportant des constructions insalubres, en milieu urbain» (Saffache, 2005). On les relie aussi à d'«anciens sites industriels – usines ou terrains associés à des usines, tels des entrepôts ou des décharges – qui sont maintenant abandonnés ou sous-utilisés» (Dumesnil et Ouellet, 2002 : 6). Ils ont généralement une connotation négative et on les associe à «une dépréciation du paysage, une perte sur les plans esthétique, économique et écologiques» (Dumesnil et Ouellet, 2002 : par. 16).

Dans un contexte où les villes sont de plus en plus conscientes de leur impact écologique, une deuxième et même une troisième vie est maintenant envisagée pour ces espaces non productifs. En plus de limiter l'étalement urbain en favorisant le renouvellement de la ville sur elle-même (Dumesnil et Ouellet, 2002), la reconversion des friches industrielles a un potentiel étonnant pour améliorer le cadre de vie, et assurer un développement urbain durable. En urbanisme et en design de l'environnement, ces sites sont d'ailleurs perçus comme des espaces végétaux à reconquérir (Sénécal et Saint-Laurent, 1999), comme le laissent entendre Dumesnil et Ouellet (2002 : par. 4). «Les friches se situent majoritairement dans des zones urbaines de valeur, à proximité du centre, et leur réhabilitation dépend grandement de la volonté des populations locales et de leurs élus».

Cependant, la contamination peut être réelle ou perçue (Yount, 2003), et les autorités municipales ne disposent pas toutes des outils pour mesurer les risques qui y sont associés, et encore moins les moyens financiers pour assurer une décontamination ou un réaménagement (Rowan et Fridgen, 2002). Actuellement, différentes approches sont

utilisées pour redonner vie à un espace pollué. Certains pays ont adopté le principe de pollueur-payeur, comme le Canada et la majorité des pays européens ; celui du dernier exploitant industriel payeur, comme la France ; ou celui du propriétaire payeur, comme les États-Unis (Dumesnil et Ouellet, 2002). Toutefois, plusieurs obstacles demeurent, entre autres l'impossibilité de retrouver l'ancien exploitant ou le manque d'acheteurs potentiels susceptibles d'en assumer les coûts de décontamination. C'est la raison pour laquelle «la condition essentielle du succès d'un projet de réaménagement de friche industrielle [est] la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et la population» (Dumesnil et Ouellet, 2002 : par. 42). De plus, il est essentiel de s'assurer que ces projets de redéveloppement soient viables selon les trois pôles du développement durable (économique, social et environnemental).

Des études en Allemagne soulignent que les potagers urbains sont une excellente opportunité de reconversion des zones désindustrialisées, non seulement à cause des retombées sociales et écologiques, mais également parce qu'ils requièrent peu d'investissements lorsqu'ils ne nécessitent pas d'opérations de décontamination et n'empêchent pas un futur développement (Rosol, 2005). La friche industrielle offre donc une nouvelle option pour l'évolution de l'agriculture en milieu urbain. En plus de récupérer des «espaces non utilisés» et de les réhabiliter «en espaces verts [productifs, on augmente] de façon considérable le patrimoine vert de la ville, [en plus d'en permettre] un usage plus extensif par les citoyens» (Saint-Laurent, 2000 : 161). Outre quelques recommandations de l'*Environmental Protection Agency* (EPA) aux États-Unis et quelques expérimentations

menées par des groupes communautaires canadiens et américains, il existe peu de littérature sur cette nouvelle utilisation des friches industrielles. Le sujet est relativement nouveau, mais on commence à documenter les projets.

Plusieurs mouvements d'agriculture urbaine ont réussi à utiliser des terrains vacants pour faire pousser des légumes dans des villes américaines ayant connu des déclinés économiques (Colasanti et Hamm, 2010). Des agglomérations comme Baltimore, Chicago, Cleveland, Kansas City, Milwaukee, Minneapolis, New Orleans, Philadelphie, Seattle, King County, Washington, Toronto et Vancouver (EPA, 2010) ont mis l'accent sur le développement de potagers communautaires, ce qui a posé la question de l'utilisation des friches industrielles comme lieu d'agriculture. Récemment, une étude s'est même intéressée au potentiel des terres publiques vacantes à Detroit, dans l'État du Michigan, pour combler l'alimentation des 900 000 habitants (Colasanti et Hamm, 2010). Colasanti et Hamm ont considéré la diète des gens pour estimer la superficie de terre nécessaire afin de les nourrir toute l'année. À partir d'une solide méthodologie dans laquelle la consommation des fruits et légumes est calculée, la superficie des terres publiques vacantes évaluée, et qui prend en compte les saisons et la conservation des aliments, les chercheurs parviennent à des constats étonnants. Une utilisation de la moitié de la superficie de ces terres permettrait, à un rendement élevé, de rencontrer les besoins nutritionnels recommandés pour toute la population. Cela signifie que Detroit pourrait produire 76 % des légumes et 42 % des fruits consommés annuellement dans sa ville (Colasanti et Hamm, 2010). Il reste que la faisabilité du projet dépend de plusieurs facteurs : l'utilisation possible des terres, le niveau de

contamination, la compétition entre les différentes alternatives de développement, mais également l'engagement des citoyens et de la municipalité.

Une telle avenue soulève de nombreuses inquiétudes pour la santé humaine. Les risques de contamination par la consommation de fruits et légumes ou par le travail de la terre sont réels et encore peu évalués (Heinegg et al., 2002 ; EPA, 2010). Le contact des jardiniers avec le sol est une des préoccupations majeures pour l'EPA, car il semble plus dangereux que l'ingestion de légumes. Il est à noter que certains végétaux absorbent davantage de polluants que d'autres, ce qui fait de l'éducation et de la formation des agriculteurs urbains une priorité (EPA, 2010). De nombreuses méthodes d'adaptation existent, comme les lits de terre surélevés ou la culture en pot, et des techniques de décontamination sont en cours d'élaboration. Cependant, plusieurs villes refusent toujours de combiner agriculture urbaine et friches industrielles, car les études demeurent limitées et les risques semblent trop élevés (EPA, 2010).

4. Exemple de la Martinique

4.1. Une île vulnérable

Les îles du globe sont parmi les territoires les plus vulnérables aux changements climatiques et à l'urbanisation rapide. Que ce soit au Japon, dans les archipels du Pacifique ou dans les îles caribéennes, les habitants ne peuvent sacrifier terres arables, forêts et écosystèmes fragiles au profit de l'étalement urbain. Leur équilibre écologique en souffrirait grandement, sans compter que leur sécurité alimentaire serait quasiment anéantie et leur résilience face aux aléas climatiques diminuerait dangereusement.

Dans le cas de la Caraïbe insulaire, «près de 70 % de la population vit aujourd'hui dans les aires urbaines et en 2025, conséquences de la modernisation, ce pourcentage atteindra 75 % selon les dernières estimations» (Marc, 2011 : par. 1). C'est la crise de l'industrie cannière dans les îles à économie de plantation qui a poussé les populations rurales à migrer vers les centres urbains au milieu du XXe siècle en quête d'une vie meilleure (Moulet et al., 2007). La majorité des ménages se sont acclimatés tant bien que mal à la ville, apportant avec eux des pratiques agricoles de subsistance et les adaptant à leur nouveau milieu de vie (Marc, 2011).

Au cœur des Petites Antilles, la Martinique, plus petit département d'outre-mer français avec ses 1080 km², ne fait pas exception. Bien que sa population s'élève seulement à 402 000 habitants (INSEE, 2010a), elle a connu une diminution notable de ses surfaces cultivables, et donc de sa production alimentaire, au cours des dernières années. Alors que

la superficie agricole atteignait 38 620 hectares en 1989, elle n'était que de 28 188 hectares en 2005 (AGRESTE, 2005). La situation est engendrée par l'urbanisation rapide, la pression du foncier et le développement des infrastructures touristiques, mais également par «[l']extension des régions arides et la dégradation des sols» (Hatzenberger, 2001 : 389). Cela est sans compter que l'île «subit régulièrement la fureur des éléments et [qu']il a fallu reconstruire [sa capitale, Fort-de-France,] à plusieurs reprises (1839, 1890, 1891) (Martouzet, 2001 : 2). La métropole, où réside plus du quart de la population martiniquaise, est donc particulièrement touchée par les enjeux d'aménagement du territoire et les aléas climatiques : «malgré ou à cause de la modernisation poussée, elle est engorgée, saturée, rejetée, entraînant le mitage des espaces naturels de plus en plus éloignés» (Martouzet, 2001 : 2). Sans surprise, la gestion de l'urbanisation est finalement devenue une priorité au tournant du millénaire (Jalabert, 2007).

4.2. Un contexte social fragilisé

Aujourd'hui, plus d'un cinquième de la population martiniquaise est sans travail (INSEE, 2010b)⁴. En février 2009, une grève générale dénonçant la «vie chère et l'exploitation outrancière» paralyse l'ensemble de l'île. Les manifestations, qui s'inscrivent dans la foulée de la crise alimentaire mondiale de 2008, débutent en Guadeloupe. Quarante-quatre jours de conflit, de grèves, de manifestations et de blocages économiques sont organisés à l'initiative du collectif guadeloupéen Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP, 2009).

⁴ La Martinique fait face à un grave problème de chômage structurel. Officiellement, 22% de la population active est sans travail (INSEE, 2010). Ce pourcentage pour toutefois être estimé à la hausse.

Au cœur des revendications : une alimentation accessible, abordable et une meilleure répartition des terres agricoles et des entreprises de transformation (LKP, 2009). Ces manifestations constituent ainsi un cri du cœur pour la souveraineté alimentaire, un concept initié par la Via Campesina lors du Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996 selon lequel une population, une région ou un pays a le droit de définir sa propre politique agricole et alimentaire⁵. En ce sens, la crise alimentaire de la Martinique relève de plusieurs facteurs :

a) Accessibilité restreinte des terres agricoles

Plus de la moitié des terres agricoles appartient aux Békés, ces blancs créoles qui contrôlent 20% du PIB de la Martinique, alors qu'ils ne représentent que 1% de la population de l'île (Bolzinger, 2009). Les terres, concentrées dans les mains de quelques familles, ne sont pas accessibles aux petits paysans. Il en va de même pour le secteur agro-alimentaire et les supermarchés.

b) Le monopole des grandes cultures

L'économie martiniquaise repose sur deux grandes cultures industrielles : la banane et la canne à sucre. Elles occupent près de la moitié des terres agricoles⁶ de l'île, mais sont principalement destinées au marché de l'exportation, principalement vers la France

⁵ Voir le site Internet de la Via Campesina pour l'ensemble des déclarations et événements sur la souveraineté alimentaire : www.viacampesina.org/fr/

⁶ En 2010, AGRESTE évaluait à 42 % la surface agricole utile exploitée pour la canne à sucre et la banane. Si on ajoute à cela l'élevage bovin pour la viande, on grimpe à 76%. (2011). Il reste manifestement peu de place aux cultures vivrières et maraîchères.

métropolitaine. Alors que la surface agricole diminue, on remarque que «les petites exploitations disparaissent deux fois plus vite que les moyennes et les grandes» (AGRESTE, 2011 : 1). Les premières victimes sont les productions maraîchères et vivrières ; alors qu'on retrouvait 861 jardins et vergers familiaux au début du millénaire, ils ne sont plus que 168 exploitations en 2010 (AGRESTE, 2011).

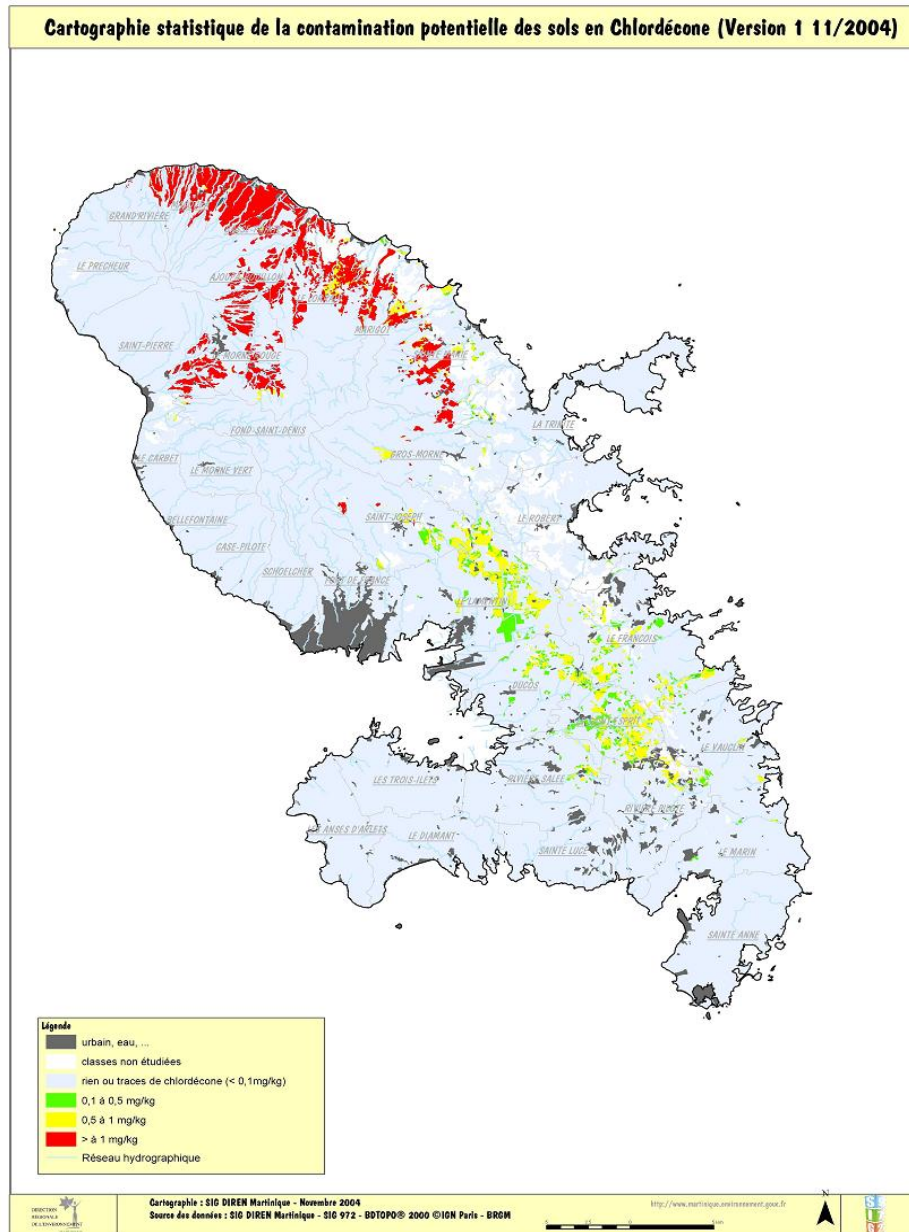
c) Saga chlordécone : une perte de confiance en l'agriculture locale

Déjà affectée par «les calamités naturelles et climatiques, le développement de la démographie et la diminution des sols cultivables» (Hatzenberger, 2001 : 389), la Martinique est aux prises avec un grave problème de contamination des sols et des cours d'eau engendré par l'industrie de la banane. Afin de lutter contre le charançon, les producteurs antillais ont utilisé le chlordécone jusqu'en 1993, alors que cet insecticide organochloré était banni aux États-Unis depuis 1976 et reconnu comme substance cancérigène dès 1979 (Joly, 2010). Ce n'est qu'en 1990 que la France l'a finalement banni de son territoire, mais son utilisation a persisté en Martinique et en Guadeloupe au moins trois ans de plus (Joly, 2010). Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) avance même qu'on aurait continué à s'en servir jusqu'en 1996 (2003).

L'insecticide a été utilisé dans plusieurs pays, dont le Cameroun, le Panama, Haïti et l'île de la Dominique. Contrairement à la Guadeloupe, où la répartition est concentrée à un seul secteur géographique, la contamination en sol martiniquais est diffuse (voir la figure

3.1). Plus de 20 % de sa surface agricole utile «présente des teneurs en chlordécone supérieures à 0,1 mg par kg de sol sec» (PRAM, 2010).

Figure 3.1 : Cartographie statistique de la contamination des sols au chlordécone



Source : PRAM

En 2007, le rapport d'expertise de Dominique Belpomme (Belpomme, 2007) est une onde de choc. Les conclusions sont dramatiques : en plus d'être polluée par plus de cent pesticides, l'île utilise toujours un herbicide nocif dans les bananeraies, lequel risque d'aggraver les effets du chlordécone sur la fertilité des sols et sur la santé des habitants. Le document démontre à quel point les injustices environnementales vécues par les Martiniquais sont majeures :

Le problème [...] n'est plus du domaine de la précaution, mais de la gestion de crise. Ce qui signifie que, la Martinique étant une île de dimension modeste, c'est l'ensemble de l'île qui est pollué : non seulement l'eau (les sources, les rivières et le littoral), mais aussi les sols et l'alimentation. La situation est donc en réalité extrêmement grave, compte tenu du nombre et de la quantité importante des pesticides déjà déversés sur l'île, de la réversibilité très lente de la pollution des sols (un à deux siècles pour le chlordécone), des conséquences sanitaires actuelles, des problèmes de santé qui inexorablement seront majorés dans les années à venir, compte tenu du rôle toxique démontré de nombreux pesticides et de la période de latence préclinique nécessaire à leur survenue chez l'homme, enfin de la persistance de l'utilisation de tels pesticides, en l'absence de changement de politique agricole dans l'île. (Belpomme, 2007 : 20)

D'importants problèmes de santé ont déjà été identifiés, dont l'augmentation du nombre de cancers de la prostate et du sein, qui sont des plus élevés au monde, une baisse de la fécondité ainsi qu'une possible augmentation des malformations congénitales et de troubles de développement chez l'enfant (Belpomme, 2007). Malgré tout, l'économie antillaise demeure «très dépendante du secteur bananier : il représente 42 % de la production agricole totale de la Martinique [...], un secteur qui occupe 15 % de la population active» (Joly, 2010 : 12). C'est pourtant «ce système de production basé sur la monoculture et le poids économique de la banane [qui a mené à] une utilisation intensive de pesticides» (Joly, 2010 : 12) et qui se poursuit. Il faut aussi noter que les plantes ne sont pas

égales par rapport au transfert de chlordécone du sol au végétal ; alors que les plantes maraîchères présentent peu de risque, les racines et les tubercules sont extrêmement sensibles (PRAM, 2010). Le nombre d'hectares de terre consacrés à la culture de tubercules, comme les patates douces ou les ignames, a donc été réduit. Seule la culture de la banane semble encore viable sur les sols lourdement souillés, considérant que les contaminants ne se retrouvent pas dans le fruit, mais surtout dans ses feuilles (PRAM, 2010).

Aujourd'hui, l'agriculture locale suscite la méfiance auprès des Martiniquais. Plusieurs aimeraient se tourner vers les produits importés, mais doivent composer avec le coût croissant des denrées. Même les agriculteurs envisagent de changer de gagne-pain face au cynisme des consommateurs (SEVE, 2011).

d) Des denrées alimentaires importées à prix exorbitant

Alors que la Martinique est reconnue pour sa riche biodiversité, une part impressionnante des aliments sur les étalages des supermarchés proviennent de l'étranger. Puisqu'elle fait partie de l'Union européenne, ses échanges se font surtout avec le Vieux Continent, malgré le fait que les îles caribéennes soient reconnues pour leurs productions vivrières de qualité. On retrouve donc des oranges d'Espagne ou de Turquie sur les étalages, alors qu'elles poussent dans les campagnes martiniquaises. Autre constat paradoxal : on retrouve des bananes plus chères en Martinique qu'en France hexagonale.

En somme, le prix des aliments est excessif. Alors que les Martiniquais sont plus pauvres que les Métropolitains, le prix des aliments est 14% plus élevé sur l'île (INSEE, 2010c).

Comment la population insulaire peut-elle sortir de l'impasse, considérant que l'urbanisation gruge les terres agricoles, que l'île est soumise aux aléas climatiques et qu'elle est fortement dépendante économiquement de la métropole ? Face à une situation de grande fragilité, nous avons vu que l'agriculture urbaine a le potentiel de réduire la vulnérabilité des populations, notamment en contribuant à la sécurité alimentaire, à l'écologie et à l'inclusion sociale. Le jardin créole, ancré dans la société martiniquaise, semble répondre directement à ces préoccupations.

4.3. Le jardin créole

Encore de nos jours, on retrouve à Fort-de-France de nombreux jardins et élevages à petite échelle. Historiquement, cette présence s'explique par l'attachement traditionnel des Martiniquais au végétal, par l'exode rural des années 1950 et par l'augmentation du coût de la vie (Marc, 2011). En effet, Jean-Valéry Marc (2011), un des rares chercheurs à s'intéresser à la présence de l'agriculture urbaine dans les Antilles françaises, souligne que le potager créole actuel est une adaptation du jardin traditionnel au milieu urbain.

Les origines du jardin créole témoignent de l'importance de ces espaces productifs dans la vie des Antillais. Il faut savoir que les potagers martiniquais «sont emblématiques de l'identité créole» (Benoît, 2000 : 95) et s'inscrivent dans l'évolution du paysage tropical.

Ils servent à mettre en valeur l'environnement et à exprimer les conceptions du monde de ceux qui les ont créés. Benoît (2000 : 97) rappelle que, dès le début de la colonisation européenne et de l'exploitation de la canne à sucre, «le jardin fut la première forme d'appropriation et de construction du territoire pour les esclaves». On peut distinguer jardin de case et jardin créole, bien qu'ils soient aujourd'hui désignés tous deux sous le terme de jardin créole. À l'époque coloniale, les esclaves habitaient sur les terres des colons français, et logeaient dans de petites habitations rudimentaires, appelées cases, situées non loin de la demeure du maître. S'ils étaient nourris et pris en charge au début, de plus en plus de propriétaires décident d'offrir à leurs esclaves «un lopin de terre afin qu'ils pourvoient eux-mêmes à leur nourriture» (Benoît, 2000 : 107). Souvent, on leur accorde en même temps une journée de congé pour s'occuper de leur parcelle. Rapidement, les familles vont cultiver des espèces vivrières dans leur jardin, éloigné de leur petite habitation, mais vont aussi prendre soin de la terre entourant la case. Sur cet espace de proximité pousseront davantage des herbes médicinales et des arbres fruitiers (Benoît, 2000). C'est le début d'une appropriation de la terre ; cette liberté, parfois accordée, parfois refusée, devient le symbole d'affranchissement des esclaves. Il n'est donc pas étonnant que leur existence persiste encore aujourd'hui et soit associée à une forte identité collective, créole et antillaise (Hatzenberger, 2001). Quant au potager dit créole, il était à l'origine le jardin des Amérindiens. «De par leurs modes d'appropriation des ressources que furent la chasse, la pêche, la cueillette et la production de ressources vivrières comme la culture itinérante sur brûlis, [les premiers occupants] ont davantage tiré parti du milieu végétal naturel qu'ils ne l'ont transformé, au contraire de ce que feront les colons européens» (Barrau, 1976, tiré de

Benoît, 2000 : 112). Les Amérindiens vont donc couper des arbres de la forêt tropicale, les laisser sécher pendant quelques mois et les brûler, afin de créer des jardins loin des habitations (Benoît, 2000). Ils y accordent une importance toute particulière : «[t]out jeune homme arrivé à l'adolescence doit posséder un [potager] afin de pouvoir se marier [et] [d]es festivités président à la création du jardin» (Benoît, 2000 : 112). Aujourd'hui, le terme jardin créole est utilisé pour désigner tout potager vivrier ou médicinal, qu'il entoure ou non une résidence. Il aide «l'homme [...] à faire partie intégrante de l'environnement, en tant que facteur organique, [à] ne pas être un acteur passif, [à] savoir conjuguer harmonie et fertilité» (Hatzenberger, 2001 : 391). Il marie architecture de paysage et techniques de culture biologique, et accueille des espèces indigènes, américaines, européennes et exotiques, lesquelles ont été introduites à travers l'histoire (Hatzenberger, 2001). Le jardin créole demeure le témoin de cette action anthropique, qui a littéralement modifié la faune et la flore tropicales.

Le chercheur Jean-Valéry Marc situe l'existence persistante des jardins créoles dans le contexte de vulnérabilité de la Martinique. Premièrement, «les conditions économiques difficiles» encouragent les ménages à produire eux-mêmes une partie de leur alimentation (Marc, 2011 : par. 10). On note un écart considérable du taux de chômage et de la pauvreté entre la France métropolitaine et le département d'outre-mer. Deuxièmement, «les aléas climatiques défavorables (cyclones, sécheresses, fortes pluies) [affectent] l'agriculture [traditionnelle] locale», combinés avec une multitude de facteurs économiques, comme un accès limité au marché et une augmentation du prix des denrées alimentaires importées,

accroissent la précarité des citadins (Marc, 2011 : par. 11). Finalement, Marc (2011 : par. 12) met le doigt sur un aspect majeur et totalement singulier aux Antilles françaises : «le scepticisme [généralisé] de la population envers les grandes productions agricoles [locales]», engendré par la contamination des sols par les pesticides. Malgré «l'exiguïté des surfaces potentiellement cultivables [...], la topographie accidentée et pentue [... et] la faible fertilité des sols» (Marc, 2011 : par. 8), un ensemble de facteurs historiques et conjoncturels semblent encourager la population à s'appropriier l'espace et à cultiver ses propres légumes. On remarque que les potagers urbains sont plus présents dans les quartiers populaires comme Trénelle ou Texaco que dans les quartiers aisés de la capitale (Marc, 2011). Cela vient confirmer que l'agriculture urbaine est souvent un moyen d'autosubsistance alimentaire pour les populations moins favorisées de Fort-de-France (Marc, 2011). Les auteurs qui se sont intéressés au potager créole évoquent non seulement la contribution à la sécurité alimentaire des jardiniers, mais également l'importance des retombées sociales dans la communauté (Benoît, 2000 ; Marc, 2011).

Pour Benoît (2000 : 19), le potager créole est aussi le «lieu de projections des relations de ses occupants avec leur environnement social et surnaturel». Chez certains jardiniers, les plantes possèdent même des pouvoirs de guérison et sont placées à des endroits précis dans «le but de maîtriser les forces bienfaisantes ou néfastes» (Benoît, 2000 : 97). Au-delà du monde de perception et de création qu'il offre, le jardin créole demeure un «bien économique communautaire, [un] bien écologique, [qui] doit être valorisé et exalté» (Hatzenberger, 2000 : 391). Bien que les enquêtes menées dans les

quartiers foyalais aient permis à Marc (2011 : par. 17) de «mettre en lumière le fait que le jardin créole urbain, véritable espace vécu, se révèle un facteur de cohésion sociale, en plus d'être un espace de verdure nature», l'étude ne fournit pas une analyse en profondeur des retombées sociales.

5. Méthodologie

5.1. Cas à l'étude : réhabilitation de la friche industrielle de Case-Navire

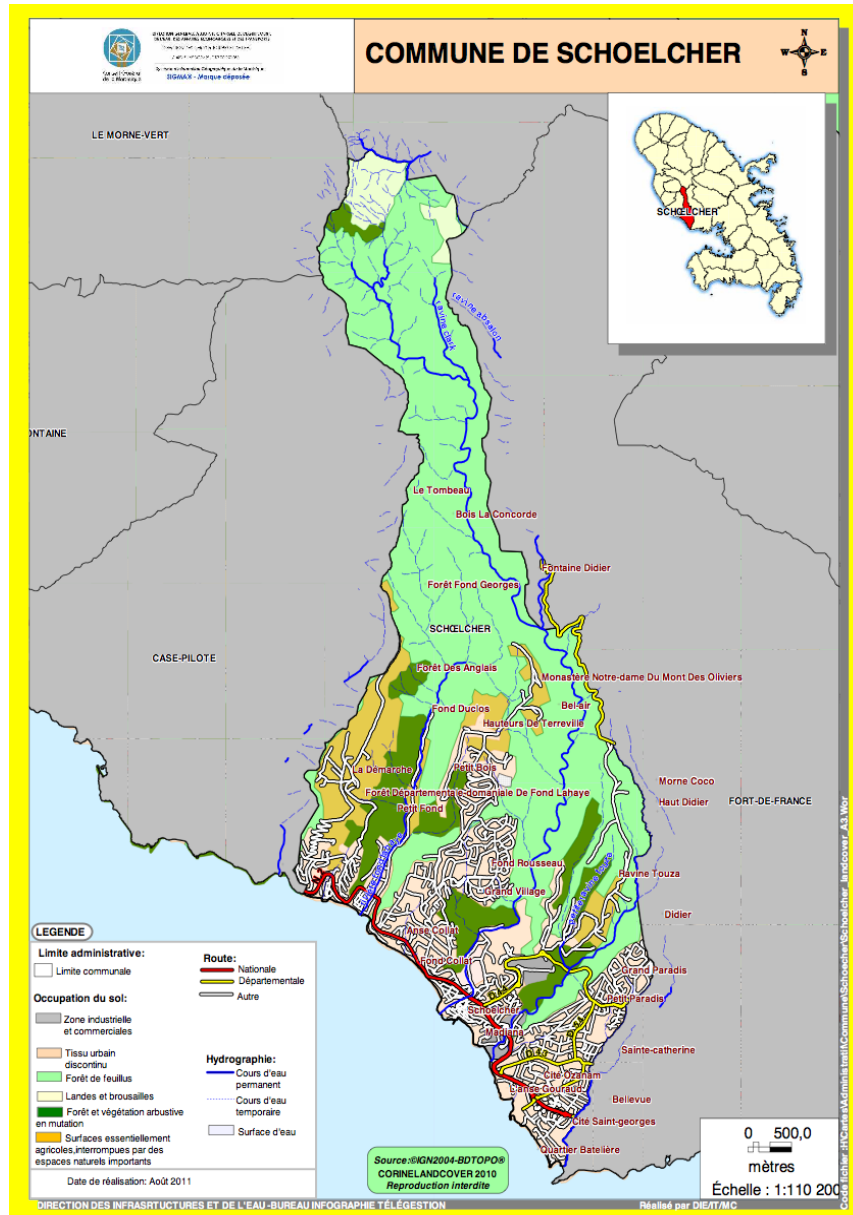
Tel que susmentionné, l'agriculture en ville, qu'elle se manifeste par l'élevage de petits animaux, la création de jardins impromptus ou même l'apiculture, semble une voie tout indiquée pour les agglomérations d'une île vulnérable comme la Martinique. Cependant, son développement fait face à un défi de taille et typiquement urbain : le manque d'espace (Dubelling et al., 2009 ; Mougeot, 2005 ; Van Veenhuizen, 2006). Parmi les solutions envisagées, l'utilisation des friches industrielles (Colansanti et Hamm, 2010 ; EPA, 2010 ; Rosol, 2005) est probablement celle qui suscite le plus d'enthousiasme et de crainte. Donner une seconde vie à des sites abandonnés et dévalorisés fait rêver, mais on s'inquiète des risques de contamination à travers la consommation des produits qui en seraient issus.

Pourtant, c'est ce qu'un petit groupe d'individus a tenté dans à Schœlcher, une commune de plus de 21 000 habitants⁷, longtemps partagée entre pêche et agriculture, qui a été submergée par l'étalement de Fort-de-France (voir figure 5.1). En trois ans, ils ont donné une seconde vie à une friche de la zone industrielle de Case-Navire (voir figure 5.2). Après un grand nettoyage et une réhabilitation du sol, est né un jardin créole où poussent allègrement plantes médicinales, arbres fruitiers et légumes (voir figures 5.3, 5.4, 5.5). Les

⁷ La population s'élevait à 21 162 en 2009, selon l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/esl/comparateur.asp?codgeo=com-97229>

produits du potager sont aujourd'hui commercialisés tous les vendredis et samedis matin au marché T'Pays.

Figure 5.1 : Carte de la commune de Schœlcher, en Martinique



Source : Conseil régional de la Martinique

Figure 5.2 : Carte satellite de la vallée de Case-Navire



Source : fond de carte tiré de l'Institut National de l'Information Géographique. Traitement par Alexandre Piquion, CEREGMIA (Université des Antilles et de la Guyane), 2012

Figure 5.3 : Le marché T’Pays



Source : Geneviève Gignac, 2011

Figure 5.4 : Papayes dans un jardin créole du Gros-Morne entretenu par les fondateurs du marché T’Pays



Source : Geneviève Gignac, 2011

Figure 5.5 : Jardin créole adjacent au marché T’Pays



Source : Geneviève Gignac, 2011

Il est étonnant de voir tant de gens traverser la rivière Case-Navire pour faire leurs emplettes, puisque le marché est situé en marge des artères principales. De plus, le paysage pour s’y rendre est hostile : entrepôts, dépotoirs informels, ferraille, industries polluantes diverses, etc (voir figures 5.6, 5.7 et 5.8). Le site appartient à une famille martiniquaise influente dans la région schœlcheroise⁸, mais elle accepte de louer l’espace à la Société des Jardins de l’Habitation. Cette société, qui cède une partie de son territoire aux instigateurs du marché-potager, comprend un centre de phytothérapie et développe actuellement le lieu pour créer une pépinière et un centre de formation en agriculture. Il est intéressant de voir que le marché T’Pays repose également sur d’autres parcelles de terre, situées à divers endroits sur l’île (tels que St-Pierre, Gros-Morne et Saint-Anne). Les fondateurs du marché

⁸ L’habitation Case-Navire a été achetée par un homme du Lorrain, Aubin Edmond, pour une modeste somme. (MAUVOIS, 2009 : 25). Ce sont aujourd’hui ses descendants qui possèdent les lieux.

ont conclu des ententes avec des propriétaires de terrains afin de revaloriser des jardins créoles délaissés. Les produits sont vendus sur le marché, mais une partie des récoltes est remise à la famille en guise de remerciement. Ce réseau permet de cultiver divers produits sur différents sols, à différentes altitudes, accroissant la variété.

Figure 5.6 : Zone industrielle de la vallée de Case-Navire



Source : Geneviève Gignac, 2011

Figure 5.7 : Entreprise de fabrication de bateaux dans la zone industrielle de Case-Navire



Source : Geneviève Gignac, 2011

Figure 5.8 : Détritus jonchant le sol de la friche industrielle de Case-Navire



Source : Geneviève Gignac, 2011

Figure 5.9 : Camion abandonné sur la friche industrielle de Case-Navire



Source : Geneviève Gignac, 2011

5.2. Éléments méthodologiques

Dans un premier temps, la recherche vise à contribuer à la littérature émergente sur l'utilisation des friches industrielles comme espaces dédiés à l'agriculture urbaine. Actuellement, très peu d'études se penchent sur le potentiel agricole et alimentaire de ces sites, notamment à cause des risques perçus de contamination et de la concurrence pour l'utilisation du territoire de la ville. Il nous apparaît essentiel de comprendre et de documenter ce nouveau phénomène afin de fournir des outils aux acteurs.

Dans un second temps, il semble impératif pour les citoyens et les différents organes politiques de revoir leur définition de l'espace urbain comme milieu de vie. L'inclusion de l'agriculture dans la ville est de plus en plus un moyen idéologique de promouvoir et de

pratiquer la souveraineté alimentaire. Il est important de comprendre quelles valeurs relient les acteurs entre eux, et quels pouvoirs ces communautés virtuelles disposent, dans une perspective démocratique et inclusive de l'aménagement du territoire.

L'objectif de l'étude est donc de voir comment, à travers un projet d'agriculture urbaine se déroulant sur une friche industrielle, une communauté promeut le concept de souveraineté alimentaire et crée un milieu de vie résilient. C'est dans cette idée que nous avons développé notre question générale et deux sous-questions :

Dans quelle mesure la reconversion de la friche industrielle de Case-Navire en marché-potager urbain contribue-t-elle à la création d'un milieu de vie résilient et permet-elle de reconnecter la communauté, la terre et l'alimentation ?

- a) En quoi cette forme d'appropriation du territoire de la ville s'inscrit-elle dans le concept de souveraineté alimentaire et propose une vision alternative de l'alimentation ?
- b) Quelle pérennité est-il possible d'entrevoir pour une initiative citoyenne sur une friche en veille ?

Notre analyse repose sur trois aspects : (1) la dimension sociale, représentée par la communauté d'acteurs et de consommateurs qui gravitent autour du marché T'Pays – l'espace physique est alors perçu comme un lieu de socialisation potentiel – ; (2) la

dimension écologique, symbolisée par la terre et la production agricole – le site devient le lieu de valorisation de la nature et de l’environnement – ; et enfin, (3) les dimensions philosophiques, idéologiques et politiques, à savoir les valeurs associées à l’alimentation et les pouvoirs dont disposent ces communautés, dans une perspective démocratique et inclusive de l’aménagement du territoire. Dans ce cas, le territoire du marché-potager dépasse ses fonctions commerciales et productives pour devenir un lieu d’échange et de partage d’idées.

La méthodologie de la recherche a consisté en quatre étapes majeures : (1) la consultation de documents historiques et légaux ; (2) l’observation sur les lieux du marché-potager ; (3) une enquête par questionnaire auprès de 31 clients, ce qui représente plus de la moitié des consommateurs ; (4) et une dizaine d’entrevues semi-dirigées avec deux témoins historiques, trois instigateurs du projet, trois employés de la mairie de Schœlcher exerçant des fonctions d’urbanisme et de planification territoriale, et trois spécialistes du jardin créole et de l’agriculture.

La recherche a permis de réaliser un portrait de la friche industrielle de Case-Navire, de la situer dans l’espace urbain schœlcherois, ainsi que de relever certains éléments historiques pertinents. Par la suite, nous avons identifié les caractéristiques spécifiques des clients du marché T’Pays et constaté leurs motivations principales concernant la fréquentation du site. Finalement, nous avons pu clarifier notre compréhension des rapports de pouvoir entre les différents acteurs (instigateurs du projet et acteurs institutionnels), ce qui nous a permis d’enrichir notre réflexion quant aux perspectives de développement

agricole pour la friche industrielle de Case-Navire. À toutes les étapes méthodologiques, les trois dimensions (communauté, terre et alimentation) ont été prises en compte.

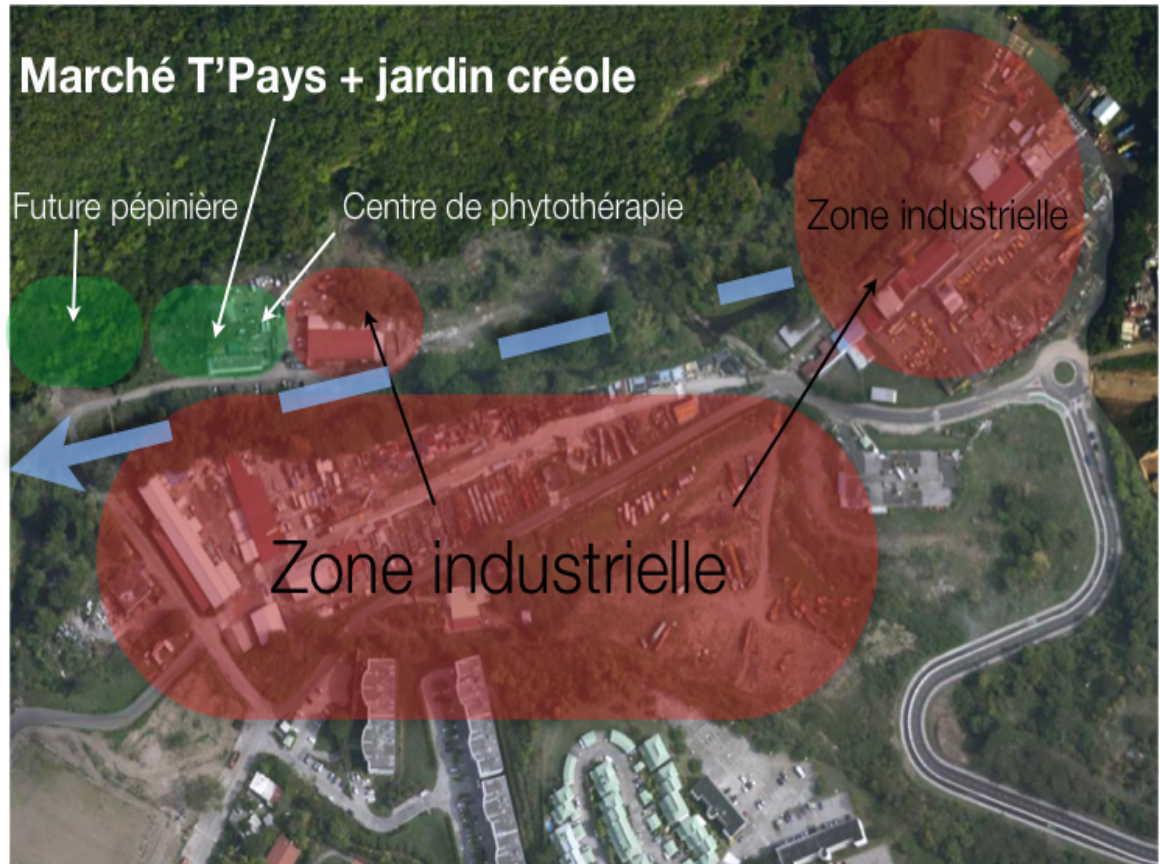
6. Résultats de recherche et analyse

6.1. Portrait de la friche industrielle de Case-Navire

La friche industrielle de Case-Navire (voir figure 6.1) a un passé flou et peu de documents attestent l'existence d'anciennes industries. Toutefois, les témoignages ont permis de confirmer que le site a abrité une ancienne habitation sucrière au XIXe siècle, une usine de transformation du cacao, une plantation de bananes et finalement une carrière (sable, roche, ponce) au milieu de XXe siècle. Alors que le site était principalement agricole à l'origine, il s'est rapidement développé avec l'urbanisation de Schœlcher. On retrouve d'anciens vestiges d'une époque révolue, en plus de nombreux déchets lourds tels que batteries, électroménagers et camions, enfouis ou simplement déposés sur le sol. Aujourd'hui, des entreprises de fabrication de bateaux, des entrepôts industriels, des décharges informelles, une déchèterie municipale et un forgeron occupent la vallée de Case-Navire.

Bien qu'aucun test de sol n'ait été effectué sur le territoire cultivé de la friche, une étude confidentielle commandée par la Ville de Schœlcher il y a quelques années aurait permis d'identifier de nombreux polluants aux abords de la rivière, mais n'aurait pas été partagée avec les fondateurs du marché T'Pays. On peut certainement se demander si la terre du jardin créole présente des risques de contamination, bien que la famille propriétaire en affirme le contraire.

Figure 6.1 : Photographie aérienne de la friche industrielle de Case-Navire



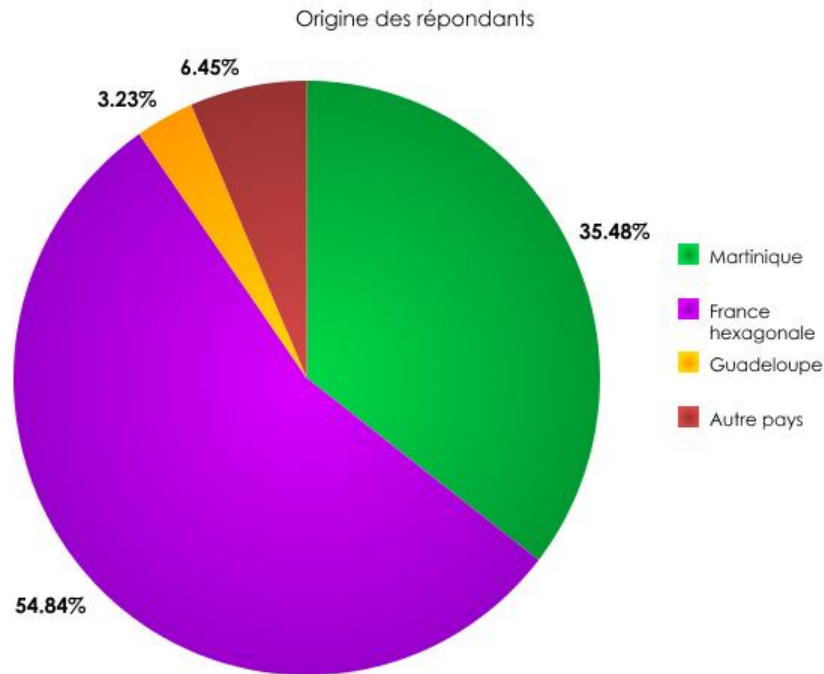
Source : fond de carte tiré de l'Institut National de l'Information Géographique. Traitement par Alexandre Piquion, CEREGMIA (UAG) et Geneviève Gignac (Université d'Ottawa), 2011

6.2. Profil démographique et socio-économique des clients du marché T'Pays

Une soixantaine de clients d'origines diverses, surtout des familles venues de la France hexagonale, fréquentent le marché T'Pays chaque semaine (voir tableau 6.2). Parmi les 31 répondants au sondage, on compte 12 hommes et 19 femmes. L'âge médian se situe dans la tranche des 36-45 ans. De façon plus détaillée, 8% ont entre 18 et 25 ans, 31% se

situent entre 26-35 ans, 41% ont entre 36 et 45 ans, 13% ont entre 46-55 ans et finalement 7% sont âgés de plus de 56 ans.

Tableau 6.2 : Origine des 31 répondants à l'enquête



Source : Geneviève Gignac, 2012

Les personnes interrogées habitent en Martinique depuis quelques mois ou quelques années seulement et sont à la recherche de repères sociaux et culturels. En effet, près de 55% des répondants sont originaires de la France hexagonale. Sept d'entre eux sont sur le territoire depuis plus de trois ans, attestant d'une certaine appartenance à l'île. On évalue à 35% les répondants d'origine martiniquaise. Finalement, une seule personne s'identifie à la Guadeloupe et deux sont nées hors du territoire français (Canada, Australie).

Fait assez significatif : près des deux tiers possèdent un diplôme d'études supérieures (licence, maîtrise, doctorat), le niveau d'instruction dépassant la moyenne de l'île. Au moins 48% des répondants exercent des professions libérales (professeur, ingénieur, pharmacien, infirmière, fonctionnaire d'État, etc.), tandis que 10% sont étudiants et 10% sont mères au foyer.

Les clients du marché T'Pays constituent une communauté d'individus déterritorialisés. Bien que chaque personne ait une histoire et une origine différentes, ils sont porteurs de valeurs communes : agriculture biologique, saine alimentation, souveraineté alimentaire. Ils ne fréquentent pas le marché T'Pays pour économiser, mais surtout pour avoir accès à des aliments sains dont ils connaissent l'origine. D'ailleurs, leurs revenus sont plutôt élevés : le revenu mensuel médian des 18 répondants originaires de l'Hexagone se situe autour de 3 500 euros par ménage ; 30% gagnent environ 5 000 euros et 11% dépassent largement la médiane, avec un salaire moyen de l'ordre de 6 500 euros.

Les clients d'origine martiniquaise ont un revenu plus faible, mais désirent tout aussi fortement que ceux originaires de l'Hexagone valoriser l'agriculture locale. Parmi les 11 répondants martiniquais, le revenu le plus élevé se situe autour de 3 500 euros. Le revenu médian du ménage atteint environ 2 500 euros, ce qui est considérablement plus faible que chez les répondants d'origine métropolitaine. Au-delà d'une différence de revenus, les clients martiniquais sont tout aussi conscients des enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui entourent la consommation de nourriture. Ils ont d'ailleurs vécu la Grande Grève de 2009, qui dénonçait la «vie chère», et ont continué à consommer

des aliments locaux. Certains avouent que les mauvaises habitudes ont été reprises et qu'il est difficile de ne s'approvisionner qu'en produits martiniquais.

Il est intéressant de noter que même si les clients habitent tout près du marché T'Pays (secteur de Case-Navire, Ravine-Touza, etc.), la majorité d'entre eux se déplacent en voiture. L'accessibilité à la friche est limitée géographiquement, notamment par une rivière – qu'il est cependant possible de traverser par un petit pont. De plus, le système de transport urbain est encore en développement et ne favorise pas les déplacements à pied.

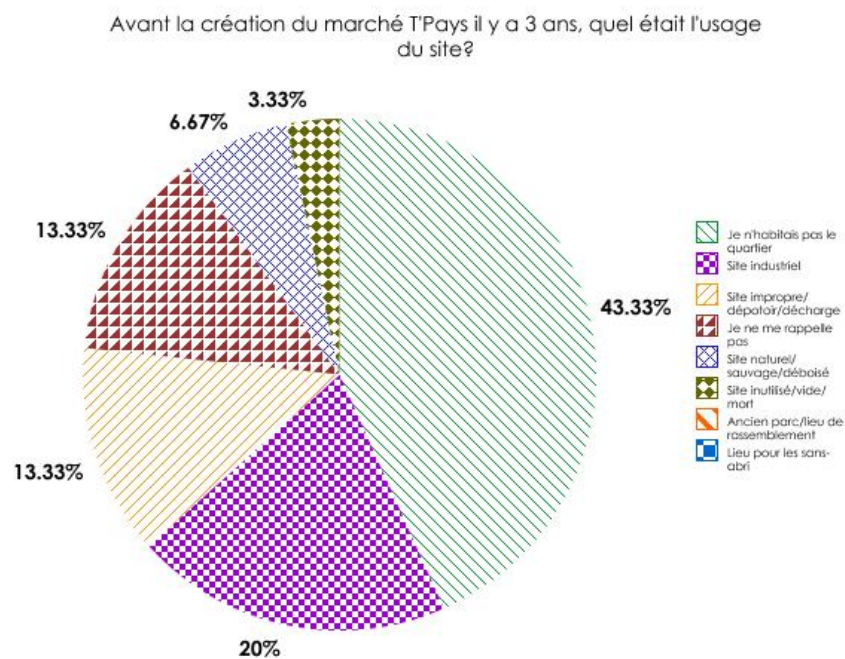
Nous avons également remarqué que les réseaux locaux informels assurent l'essentiel de la publicité du marché. En effet, 55% des clients ont découvert le marché T'Pays par le bouche-à-oreille. Un ami, un membre de la famille ou un collègue a donc agi en tant que courroie de transmission. De plus, ils sont assez nombreux à avoir pris connaissance de l'existence du marché grâce à des éléments visuels ; 26% ont décidé de s'arrêter au marché au travers d'affiches placardées dans le secteur de Case-Navire.

6.3. Perception de la friche industrielle

Bien que le marché T'Pays existe depuis trois ans, la plupart des clients le fréquentent depuis moins de six mois (42%) ou entre six mois et un an (16%). Ceci est possiblement attribuable au fait que plusieurs d'entre eux habitent l'île depuis quelques mois seulement. D'ailleurs, le statut de nouveau résident influence la réponse des consommateurs quant à la perception du site de Case-Navire. Lorsqu'on leur demande quel

était l'usage du site avant la création du marché T'Pays (voir tableau 6.3), 43% soulignent qu'ils n'habitaient pas le quartier. Une personne sur trois répond toutefois qu'il s'agissait d'un site industriel ou d'un site impropre, d'une décharge ou d'un dépotoir. Il est à noter que 13% des répondants ne se rappellent plus de l'utilisation du terrain, tandis que 7% croient qu'il s'agissait d'un site naturel ou sauvage, et 3% un endroit inutilisé.

Tableau 6.3 : Usage du site avant la création du marché T'Pays



Source : Geneviève Gignac, 2012

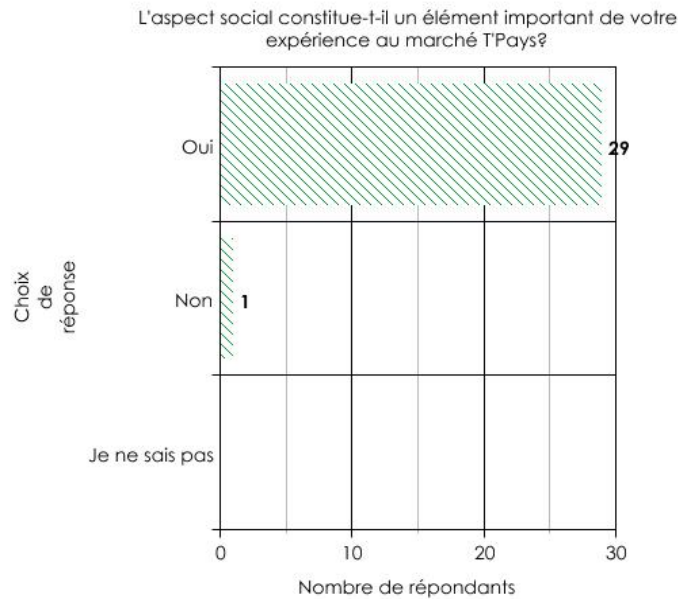
Par ailleurs, la réponse à la question suivante est également influencée par le peu de connaissances de la région. Lorsqu'on demande depuis combien de temps le site avait été inutilisé avant l'implantation du marché-potager, 70% des clients ne savent pas combien de temps a duré la friche, invoquant le fait qu'ils n'habitaient pas le quartier à cette époque.

Les 30 % autres précisent néanmoins que le site était inoccupé depuis plusieurs années. La famille propriétaire du site a confirmé que l'espace avait été inutilisé pendant six ans avant sa reconversion.

6.4. Dimension sociale : un espace physique comme lieu de socialisation

La dimension sociale est un élément central à l'expérience de consommation. Presque à l'unanimité (97%), les clients du marché T'Pays partagent des valeurs similaires mais ne sont liés par aucun autre événement ou caractéristique. Ils fréquentent la vallée de Case-Navire pour des motifs de socialisation (voir tableau 6.4) : 74% des personnes interrogées mentionnent avoir tissé de nouveaux liens d'amitié en fréquentant le marché et 10% notent que bien qu'ils n'aient pas encore tissé de liens, ils apprécient l'«ambiance amicale» et «espèrent développer de nouvelles amitiés avec le temps».

Tableau 6.4 : Importance accordée à la dimension sociale



Source : Geneviève Gignac, 2012

La notion d'appartenance à une communauté est moins claire : 42% sont affirmatifs, 39% croient que non et 20% ne savent pas. Pour les premiers, la communauté est «en construction», elle leur permet de «s'intégrer» ou de «voir les mêmes personnes tous les vendredis». Plusieurs mentionnent qu'ils «adhèrent à une façon de consommer autrement» et qu'ils apprécient les conversations «politiques et philosophiques, selon les jours et les événements». Pour les seconds, aller au marché est un «choix personnel» et les clients n'ont «pas tous les mêmes valeurs». Étonnamment, 83% des répondants considèrent que le marché TPays favorise les contacts entre personnes d'origine, de milieu socio-économique et de sexe différents, alors que le portrait des clients est relativement homogène. Un répondant souligne toutefois que le marché n'encourage pas la diversité sociale puisque «tout le monde provient du même milieu».

Dans une autre veine, l'échange de connaissances traditionnelles et locales – comme les méthodes de culture, les manières de consommer un aliment, les propriétés au niveau de la santé et même les pouvoirs magico-religieux des plantes médicinales – est omniprésent. En plus de valoriser le patrimoine agricole antillais, la transmission d'informations contribue à l'éducation des clients. À de nombreuses reprises, nous avons observé les instigateurs du projet renseigner les consommateurs sur les bienfaits de la noix de coco, du tulsii ou du moringa, tout en échangeant des recettes. Certains clients ont même eu l'occasion de visiter le jardin créole adjacent au marché-potager. Toutefois, les jardins créoles situés à l'extérieur de la friche demeurent des espaces semi-privés, partagés seulement entre les instigateurs du projet et les familles propriétaires.

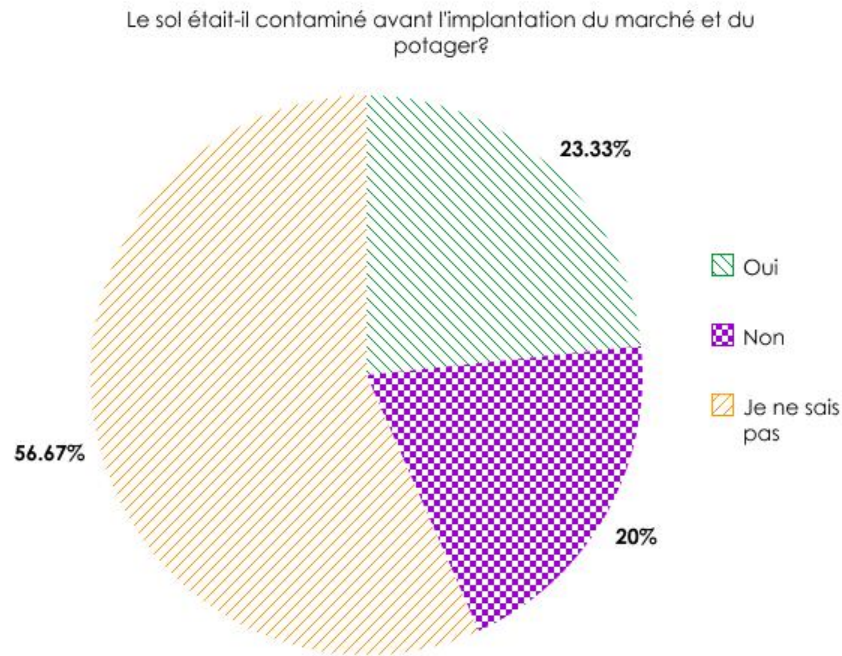
En plus d'être un espace physique favorisant contacts humains, discussions et partage d'informations, le marché T'Pays reflète la diversité des liens qui sont créés à travers la réalisation du projet. Le potager, avec ses productions variées, soutient tout un système d'échange local, de relations de voisinage privilégiées, de don à l'autre au gré de la générosité des récoltes. En effet, de nombreux acteurs sont impliqués à divers degrés, comme les jardiniers, les propriétaires de terrains ainsi que les fournisseurs agricoles. On assiste à la création et à l'expansion d'un réseau où chaque maillon est essentiel à la réussite du projet.

6.5. Dimension environnementale : un marché-potager comme lieu de valorisation de la nature et de l'écologie

La dimension écologique se manifeste à travers la prise en charge de terrains dévalorisés dans une zone urbaine industrielle. Le marché T'Pays existe grâce à la réhabilitation d'un sol pauvre et altéré par les anciennes activités d'une carrière, mais également par l'entretien volontaire de jardins créoles délaissés par des propriétaires vieillissants ou désintéressés. Ces efforts permettent d'embellir le paysage, de transformer des espaces non productifs en espaces productifs et de réduire la pollution visuelle. Il est également possible de croire que l'utilisation de diverses plantes et arbres aux actions dépolluantes réduit potentiellement les contaminants dans le sol grâce au phénomène de phytoremédiation.

Au-delà de la pollution réelle, il est intéressant d'analyser la perception des consommateurs face à ces risques environnementaux. À savoir si le sol était contaminé avant l'implantation du marché-potager, 57% des répondants l'ignorent (voir tableau 6.5). Pourtant, 23% des gens le supposent, alors que 20% croient que le terrain n'était pas contaminé. Ceci indique que malgré les risques encourus, le manque d'information n'est pas un frein à la consommation de produits provenant de la friche. Cependant, plusieurs ont indiqué qu'une contamination hypothétique les inquiétait.

Tableau 6.5 : Perception de la contamination du site avant l'implantation du marché



Source : Geneviève Gignac, 2012

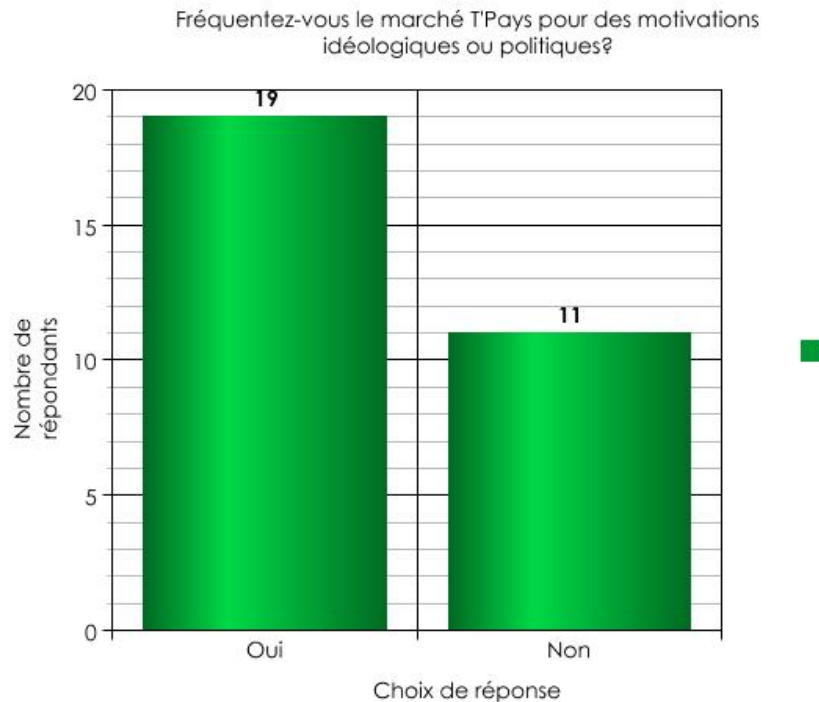
Chez cette population, qu'on peut qualifier d'instruite, la fréquentation du marché T'Pays n'a pas contribué à sa sensibilisation face aux enjeux écologiques. Presque tous les répondants ont indiqué être déjà conscients des problèmes environnementaux et ne pas avoir changé leurs habitudes depuis qu'ils consomment les produits de la friche. Selon les données compilées, les trois enjeux qui les préoccupent le plus sont respectivement : la pollution des sols et de l'eau, la gestion des déchets et l'utilisation de la voiture. Il est important de rappeler qu'en Martinique, la pollution des sols et des cours d'eau a une résonance toute particulière : le chlordécone est l'ennemi à abattre. Ainsi, les gens se préoccupent probablement davantage de cette source de contamination dans les fruits et légumes qu'ils consomment, que de la pollution industrielle qui pourrait se retrouver dans le sol de la vallée de Case-Navire.

En somme, le marché-potager semble avoir des impacts positifs sur l'environnement, notamment en ce qui concerne le verdissement et l'embellissement du quartier (80% des personnes interrogées sont d'accord avec cette affirmation). De plus, il devient un espace de valorisation de la nature et de l'écologie, considérant que trois ans plus tôt, aucune plante ne poussait sur le sol affaibli. Les instigateurs du projet partagent leurs découvertes et encensent les forces et beautés de la nature. En ce sens, on peut davantage parler d'une conception poétique des éléments, plutôt que d'une vision scientifique du monde du vivant.

6.6. Dimension philosophique : l'alimentation pour exprimer des valeurs

Le territoire du marché-potager dépasse ses fonctions commerciales et productives pour devenir un lieu d'échange et de partage. La dimension idéologique, voire philosophique, s'exprime à travers des idées et valeurs communes. Plus de deux répondants sur trois fréquentent le marché pour des raisons idéologiques ou politiques, qu'elles soient individuelles, partagées par un réseau local ou international comme *Slow Food*, *Locavorism* ou *Agriculture Urbanism* (voir tableau 6.6).

Tableau 6.6 : Motivations idéologiques ou politiques des clients du marché T’Pays



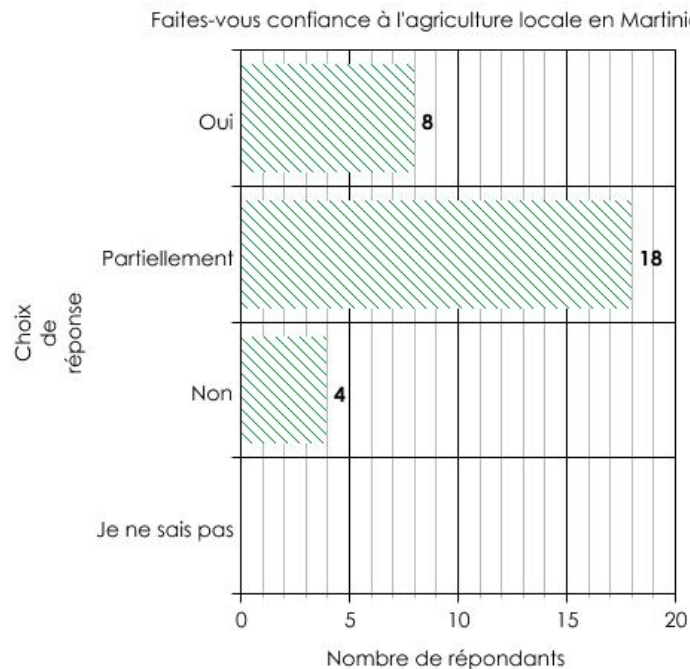
Source : Geneviève Gignac, 2012

Le concept-clé qui émerge des enquêtes est la souveraineté alimentaire. D’ailleurs, 93% des répondants soutiennent que le marché T’Pays y contribue, notamment en promouvant l’agriculture martiniquaise. Les concepts secondaires, évoqués dans les enquêtes et les entrevues, sont : l’éducation à l’éco-alimentation, l’agriculture biologique, le refus des organismes génétiquement modifiés, le refus des aliments importés, le refus du modèle commercial de consommation dans les supermarchés, le respect de la nature et de la biodiversité, l’appropriation et la valorisation de l’espace urbain, la sécurité alimentaire.

Parallèlement, nous notons que le niveau de confiance des répondants en l’agriculture martiniquaise est éloquent (voir tableau 6.7). Sur les 30 individus qui ont accepté de répondre, seulement 27% font confiance à l’agriculture locale, alors que 60%

font partiellement confiance et 13% pas du tout. Ce sentiment de méfiance est engendré par la contamination des sols au chlordécone et à l'utilisation intensive de pesticides sur l'île. Plusieurs personnes soulignent qu'en s'approvisionnant au marché T'Pays, elles connaissent la provenance et le mode de culture des aliments qu'elles consomment. Nous relevons une contradiction surprenante auprès d'un bassin de clients instruits, entre le discours sur l'importance des aliments sains et la possible contamination du sol et de l'eau de la friche industrielle. En effet, alors que les clients fréquentent le marché T'Pays pour éviter les grandes surfaces, ils sont rares à connaître l'historique de la friche et à soupçonner une contamination du sol.

Tableau 6.7 : Confiance des répondants en l'agriculture locale martiniquaise



Source : Geneviève Gignac, 2012

À de nombreuses reprises, les clients évoquent l'injustice que vivent les Martiniquais dans le système économique actuel. Dans le cadre de l'étude, nous leur avons demandé d'évaluer leur vulnérabilité face aux variations de prix des denrées alimentaires sur une échelle de 1 à 5 (1 étant une grande vulnérabilité et 5 étant l'absence de vulnérabilité). Parmi les personnes interrogées, 40% se considèrent «moyennement vulnérables» (échelle de 3) ; 18% se sentent «vulnérables ou très vulnérables» (échelles de 1 et 2) ; 30% indiquent qu'elles sont «peu vulnérables» ou «pas vulnérables» (échelles de 4 et 5). Finalement, 12% des gens ont omis de répondre. Ces résultats sont conformes au niveau social relativement aisé de l'échantillon, dans lequel plus de la moitié des individus n'est pas d'origine martiniquaise. Toutefois, en comparant les réponses entre les répondants nés en France hexagonale ou à l'étranger avec celles des Martiniquais d'origine, la différence entre les deux groupes n'est pas significative. Nous ne pouvons donc affirmer que les clients martiniquais se sentent plus vulnérables face aux variations de prix des denrées alimentaires que les répondants expatriés.

Quant à savoir si le marché T'Pays contribue à augmenter la sécurité alimentaire, la majorité des clients pensent que oui. En effet, 74% d'entre eux croient qu'il y contribue beaucoup, 16% affirment qu'il y contribue moyennement et seulement 10% soutiennent qu'il y contribue peu. En somme, les consommateurs perçoivent le marché-potager comme une initiative qui favorise l'accès à des aliments sains et de qualité, à un coût abordable et juste. D'ailleurs, un souvenir est souvent évoqué dans les conversations : lors de la Grande Grève, le marché T'Pays aurait réellement contribué à la sécurité alimentaire, alors que les

supermarchés étaient vides. Les instigateurs du projet soulignent qu'au plus fort de la crise en 2009, «les gens faisaient la queue pour une laitue».

6.7. Rapports de pouvoir entre les acteurs

Les rapports de pouvoir entre les différents acteurs ont pu être mis en évidence grâce aux entrevues semi-dirigées. Nous constatons que, globalement, ils nuisent au développement du marché-potager. Les trois personnes impliquées activement dans le développement du marché (le fondateur du marché, un employé et le propriétaire de la Société des Jardins de l'Habitation), dénoncent le peu de soutien de la mairie de Schœlcher et de ses institutions. Avant l'établissement du marché, il y a trois ans, le projet avait été déplacé à plusieurs reprises dans la commune, la mairie désapprouvant toujours le lieu où les marchands s'installaient. Maintenant que l'entreprise agricole est stable grâce à l'accord des propriétaires fonciers, les promoteurs souhaitent aujourd'hui créer une pépinière et un centre de formation, deux projets qui requièrent des capitaux indisponibles pour l'instant, notamment pour mesurer le taux de contamination du sol et nettoyer le site.

Les velléités de développement de la friche se heurtent aussi à deux projets eux-mêmes en compétition, l'un portant sur le développement d'une zone d'activités industrielles et technologiques, et l'autre sur la protection de la zone naturelle. Le pôle social de la mairie s'intéresse aussi à un projet financé par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) dans le cadre des Rurbactivités. Ce projet, orienté davantage vers la réinsertion sociale et professionnelle que le développement

de l'agriculture urbaine, cadre mieux avec la vision des promoteurs du marché T'Pays. La collaboration initiée pourrait cependant buter sur les risques de contamination et un manque de coordination entre les différents pôles de la mairie. L'information cruciale sur le site comme les évaluations environnementales qui concluaient à la présence de pollution aux abords de la rivière Case-Navire n'avait toujours pas été partagée avec les fondateurs du marché-potager. En somme, on ne considère pas les instigateurs du marché T'Pays comme des acteurs sérieux dans le développement de la vallée de Case-Navire. Ils semblent plutôt faire obstacle à l'idéal urbain et technologique envisagé par la Ville. Par conséquent, la pérennité du marché-potager est inévitablement remise en cause.

Mentionnons que la Ville affirme promouvoir les jardins urbains familiaux et collectifs, alors que ces derniers n'existent tout simplement pas. Les autorités prétextent que les Martiniquais, «individualistes de nature», ne se sont pas enclins au partage des parcelles et des récoltes. Le passé rural de la Martinique parfois évoqué est associé à l'esclavage, une douleur toujours présente. Rapidement, on comprend que l'agriculture sous toutes ses formes puisse raviver une identité de servilité et de soumission. Les trois spécialistes de l'agriculture et du jardin créole interrogés abondent dans le même sens : l'urbanité et le mode de vie de consommation qui y est associé permettent, aux yeux des décideurs, d'oublier l'histoire.

Conclusion

Le contexte de vulnérabilité de l'île (catastrophes naturelles, dépendance économique, sols contaminés, urbanisation) encourage une redéfinition de l'espace urbain et du système alimentaire. Bien qu'une première prise de conscience ait été réalisée lors de la Grande Grève, les Martiniquais ont repris leurs anciennes habitudes. Alors qu'on critique le système de concentration des terres et du pouvoir économique, peu d'efforts sont fournis par la Ville pour intégrer la production agricole dans l'aménagement urbain schœlcherois.

Malgré l'absence de recul temporel indispensable pour émettre de solides conclusions, l'initiative du marché T'Pays s'impose déjà en termes d'innovation dans la réhabilitation d'un patrimoine martiniquais. Les retombées sur le tissu social, l'économie locale et l'environnement semblent positives, même dans un cadre informel. Chose certaine, ce jardin créole à la vocation commerciale forme aussi un réseau d'accueil pour les consommateurs déterritorialisés. Il se révèle, comme le constate Marc (2011), un «véritable espace vécu» et «un facteur de cohésion sociale».

Même à petite échelle, ce type d'initiative peut contribuer à la souveraineté alimentaire de l'île, et augmenter la résilience de la société et de l'environnement. En effet, le marché permet de réduire la vulnérabilité des Martiniquais dans un système alimentaire fragilisé (importations, agriculture industrielle, *fast food*, hégémonie des supermarchés, utilisations des pesticides et des OGM). Le marché T'Pays avait déjà joué un rôle d'importance lors de la crise de 2009 pour alimenter la population locale, alors que tout le système d'approvisionnement principal était paralysé. Un tel projet soutient définitivement

la réhabilitation de l'environnement (réduction de la pollution, diversification de la production agricole entre friches urbaines, champs des campagnes avoisinantes, jardins créoles en montagne et productions maraîchères spécialisées) permettant de mieux faire face aux catastrophes naturelles ou aux crises. Les jardins créoles représentent donc une option privilégiée d'urbanisation durable, conciliant le citoyen et son environnement.

La création d'un marché-potager dans la vallée de Case-Navire a un caractère précurseur. Il s'agit d'un premier pas vers une valorisation de l'agriculture locale et de l'autosubsistance. De plus, l'initiative fait preuve de flexibilité et de pragmatisme : les acteurs s'adaptent aux réalités de ces micro-territoires, sans projet de les transformer radicalement. Sur une friche en veille, le marché T'Pays vogue toutefois entre fragilité et espoir. Bien que plusieurs acteurs gravitent autour du projet, son succès repose essentiellement sur un acteur *leader*. Il a donc besoin de se consolider davantage et de renforcer son réseau.

Le point de jonction entre les friches industrielles et les potagers représente une véritable opportunité de développement pour protéger l'agriculture urbaine existante et consacrer de nouveaux espaces à cette fin. La réussite et la pérennité de tels projets ne peuvent se concevoir sans l'appui de la municipalité, voire de l'État. Actuellement, l'absence d'une base de données sur l'utilisation des espaces empêche la concrétisation de nouvelles initiatives agricoles au profit du développement commercial, industriel ou touristique. Il reste que l'exemple cité démontre la faisabilité de ce type d'opération, ses impacts positifs sur la communauté, l'environnement et l'alimentation. Il

dévoile cependant la difficile conciliation entre intérêts publics et ceux des acteurs politiques dans des espaces urbains en recomposition – où les habitants s'approprient des espaces périphériques ou interstitiels, oubliés ou négligés, qui deviennent des laboratoires polymorphes de nouvelles formes de sociabilité, autour de valeurs partagées.

Bibliographie

- AAHI. 2001. *Advocating Environmental Justice*. Policy brief. State Senator Raymond M. Murphy. African American Health Institute, The Michigan Senate, Third District.
- AGRESTE. 2005. *Statistique agricole annuelle*. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, 1 p.
- AGRESTE. 2011. «Données Premières tendances». *Recensement agricole 2010*. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, n° 7.
- AMBROSINO, C. ; ANDRES, L. 2008. «Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace». *Espaces et sociétés*, n° 134, p. 37-51.
- ARMAR-KLEMESU, M. 2000. «Urban Agriculture and Food Security, Nutrition, and Health», *Growing Cities, Growing Food, Urban Agriculture on the Policy Agenda* (Eds M. Bakker, M. Dubelling, S. Guendel, U. Sabel Koschella et H. de Zeeuw), Feldafing, p. 99-117.
- BARBER, R. 2008. «Protecting the Right to Housing in the Aftermath of Natural Disaster : Standards in International Human Rights Law». *International Journal of Refugee Law*, Oxford University Press, p. 432-483.
- BELPOMME, D. 2007. *Conséquences agrobiologiques, alimentaires et sanitaires et proposition d'un plan de sauvegarde en cinq points*, rapport d'expertise et d'audit externe concernant la pollution par les pesticides en Martinique, Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (ARTAC), Paris. 54 p.
- BENOÎT, C. 2002. *Corps, jardins, mémoires, Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, CNRS Éditions & Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 309 p.
- BOLZINGER, R. 2009. *Les derniers maîtres de la Martinique*, Boulogne-Billancourt, Production TAC Presse, documentaire diffusé le 6 février à Canal + , France.
- BRGM. 2003. *Cartographie du risque de pollution des sols de Martinique par les organochlorés*. Rapport Phase1. CIRAD/IRD, 35 p.
- CABANNES, Y. 2004. *Public Financing and Investments for Urban Agriculture*, Préparé pour WUF 2004, Barcelone, IPES/UMP-LAC/CRDI.

- COLASANTI, K. ; HAMM, M. 2010. «Assessing the Local Food Supply of Detroit, Michigan». *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, Vol. 1, n° 2.
- COURNIL, C. ; MAZZEGA, P. 2007. «Réflexions prospectives sur une protection juridique des réfugiés écologiques», *Revue européenne des migrations internationales*, Paris, Vol. 23, n° 1, p. 7-14.
- DE LA SALLE, J. ; HOLLAND, Mark. 2010. *Agricultural Urbanism : Handbook for Building Sustainable Food & Agriculture Systems in 21st Century Cities*. Frigate Books, Winnipeg, 250 p.
- DESPOMMIER, D. 2010. *The Vertical Farm - Feeding the World in the 21st Century*. New York, St. Martin's Press, 305 p.
- DUBELLING, M. 2005 (non publié). *MDG's and Urban Agriculture*. RUAF, Pays-Bas, Leusden.
- DUBBELING, M. ; CATON CAMPBELL, M. ; HOEKSTRA, F. ; VEENHUIZEN (van), R. 2009. «Building Resilient Cities», *Urban Agriculture Magazine*, Pays-Bas, n° 22, p. 3-11.
- DUMESNIL, F. ; OUELLET, C. 2002. «La réhabilitation des friches industrielles : un pas vers la ville viable ?», *Vertigo*, Vol. 3, n° 2.
- EMELIANOFF, C. 2007. «Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique?», *Urbia*, n° 4, p. 11-30.
- EPA. 2010. *Urban Agriculture Webinar # 2 – Policy Barriers and Incentives to Reusing Brownfields for Community Gardens and Urban Agriculture*. United States Environmental Protection Agency.
- FAO. 2007. *Profitability and Sustainability of Urban and Peri-urban Agriculture, Agricultural management, marketing and finance occasional paper*. United Nations for Food and Agriculture, Rome, 95 p.
- FAO. 2010. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, combattre l'insécurité alimentaire lors de crises prolongées*. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome, 68 p.
- GUNDERSON, L. ; HOLLING, C.S. 2001. *Panarchy : Understanding Transformations in Human and Natural Systems*. Washington DC, Island Press, 450 p.

- HATZENBERGER, F. 2001. *Paysages et végétations des Antilles*, Editions Karthala, Paris, 508 p.
- HEINEGG, A. ; MARAGOS, P. ; MASON, E ; RABINOWICZ, J. ; STRACCINI, G. ; WALSH, H. 2002. *Brownfield Remediation : Solutions for Urban Agriculture*. École de l'environnement de McGill, Université McGill, Montréal.
- INSEE. 2010a. *Présentation de la région – Martinique*. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- INSEE. 2010b. *Emploi, Région de la Martinique*, Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- INSEE. 2010c. *Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010*, Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- JALABERT, L. 2007. *La colonisation sans nom – La Martinique de 1960 à nos jours*. Paris, Rivages des Xantons, 295 p.
- JOLY, P-B. 2010. *La saga du chlordécone aux Antilles françaises – Reconstruction chronologique 1968-2008*. INRA/SenS et IFRIS, 82 p.
- KILLORAN-McKibbin, S. 2006. «Cuba's Urban Agriculture : Food Security and Urban Sustainability». *Women & Environments International Magazine*, 70/71, p. 56-57.
- KOONT, S. 2008. «A Cuban Success Story : Urban Agriculture». *Review of Radical Economics*, vol. 40, n° 3, p. 285-291
- LATENDRESSE, A. ; MASSÉ, B. 2008. «L'homo urbanus: enjeux et perspectives de l'urbanisation dans le monde en développement », dans P. Beaudet, P. Haslam, et J. Schafer (sous la dir. de), *Introduction au développement international*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 263-279.
- LKP. 2009. *Guadeloupe et Martinique en grève générale contre la vie chère et l'exploitation outrancière – Les 120 propositions du collectif*, Liyannaj Kont Ppwofitasyon, Fort-de-France, Éditions Desnel, 80 p.
- MARC, J. 2011. «Le jardin créole à Fort-de-France: stratégie de résistance face à la pauvreté?» [*Vertigo*], Montréal, Vol. 11, n°1.
- MARTOUZET, D. 2001. *Fort-de-France, ville fragile ?* Paris, Éditions Economica, 249 p.
- MAUVOIS, G. 2009. *Case Navire, Figures schoelchéroises* (édition revue et corrigée). Fort-de-France : K Éditions, p. 25.

- MOSKOW, A. 1999. «Havana's self-provision gardens», *Environment and Urbanization*, n° 11, p. 127-134.
- MOUGEOT, L. 2000. *Growing Better Cities : Urban Agriculture for Sustainable Development*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, p. 10.
- MOUGEOT, L. 2005. *Agropolis : The Social, Political, and Environmental Dimensions of Urban Agriculture*, Ottawa, Earthscan, 305 p.
- MOUGEOT, L. 2006. *Cultiver de meilleures Villes : AU et développement durable*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 115 p.
- MOULLET, D. ; SAFFACHE, P. ; TRANSLER, A-L. 2007. «L'urbanisation caribéenne : effets et contrastes», *Études caribéennes*, Vol. 7, p. 67-74.
- OLIVER, S. 2009. «A New Challenge to International Law : The Disappearance of the Entire Territory of a State», *International Journal on Minority and Group Rights* 16, Martinus Nijhoff Publishers, p. 209-243.
- ONU-Habitat. 2008. *State of the World's Cities 2008/2009*, Earthscan, London, 262 p.
- ONU-Habitat. 2009. *Report of the International Tripartite Conference on Urban Challenges and Poverty Reduction in African, Caribbean and Pacific Countries*, 8-10 juin 2009, Nairobi.
- PRAIN, G. 2010. *Effects of the Global Financial Crisis on the Food Security of Poor Urban Households. Synthesis report on 5 city case studies*, RUAF Foundation, Leusden. 52 p.
- PRAM, 2010. *Transfert de la chlordécone du sol vers la plante, Fiche chlordécone 1: Généralités*, Pôle de Recherche Agro-environnementale en Martinique (PRAM), Le Lamentin, 2 p.
- RAVALLION, M. 2002. «On the Urbanization of Poverty», *J. Develop. Economics*, Elsevier, Vol. 68, n° 2, p. 435-442.
- ROSOL, M. 2005. «Community Gardens – A potential for Stagnating and Shrinking Cities ? Examples from Berlin». *Die Erde*, Vol. 136, n° 2, p. 165-178.

- ROWAN, T. ; FRIDGEN, C. ; FRIDGEN, G. 2002.«Brownfields and Environmental Justice : The threats and Challenges of Contamination», *Environmental Practice*, Cambridge, Vol. 5, n° 1, p. 58-61.
- SAFFACHE, P. 2005. *Glossaire de l'aménagement et du développement local*. Ibis Rouge Édition, Martinique-Paris.
- SAINT-LAURENT, D. 2000. «Approches biogéographiques de la nature en ville : parcs, espaces verts et friches». *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol. 44, n° 122, p. 147-166.
- SCHWEITZER, L. ; STEPHENSON Jr. 2006. «Right Answers, Wrong Questions : Environmental Justice as Urban Research», *Urban Studies*, Vol. 44, n° 2, pp. 319-337
- SENECAL, G. ; SAINT-LAURENT, D. 1999. «Espaces libres et enjeux écologiques : deux récits du développement à Montréal». *Recherches sociographiques*, Vol. 40, n°1, p. 33-54.
- SEVE. 2011. *Jafa : le programme de santé*. Association Synergie pour l'Environnement et la Valorisation des Espèces. Consultation du site Internet : www.associationseve.com.
- SEYMOAR, N-K. 2005. *Strengthening Community Resilience*. International Centre for Sustainable Cities. 35 p.
- TIDBALL, K. ; KRASNY, M. 2006. «From risk to resilience : what role for community greening and civic ecology in cities?», *Social Learning Towards a More Sustainable World* (Ed. A. Wals). Wagening, Academic Press. p. 149-164.
- UNFPA. 2007. *State of the World Population ; Unleashing the Potential of Urban Growth*, United Nations Populations Fund, New York.
- VEENHUIZEN (van), R. 2006. *Cities farming for the future: urban agriculture for green and productive cities*, Leusden, Pays-Bas, RUAF Foundation/IDRC, 459 p.
- VILJOEN, A. 2005. *CPULS—Continuous Productive Urban Landscapes*. Oxford, Elsevier Ltd., Architectural Press, 280 p.
- WHITEHEAD, Marc (2009). «The Wood for the Trees: Ordinary Environmental Injustice and the Everyday Right to Urban Nature». *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 33, n°3, p. 662-681.

YOUNT, Kristen (2003). «What are brownfields ? Finding a Conceptual Definition», *Environmental Practice*, Vol. 5, n°1, p. 25-33.

ZEEUW (DE), H. ; VEENHUIZEN (VAN), R. ; DUBBELING, M. ; DUBBELING, R. 2011. «The Role of Urban Agriculture in Building Resilient Cities in Developing Countries», *J. Agriculture Science*, Cambridge University Press, p. 153-163.

